



HAL
open science

L'aménagement numérique du territoire en Basse Normandie: La Manche. Comment l'aménagement numérique du territoire est issu et participe d'un système d'information nécessaire à une prospective territoriale en Basse Normandie? Les applications, les enjeux.

Danielle Dufour-Coppolani

► **To cite this version:**

Danielle Dufour-Coppolani. L'aménagement numérique du territoire en Basse Normandie: La Manche. Comment l'aménagement numérique du territoire est issu et participe d'un système d'information nécessaire à une prospective territoriale en Basse Normandie? Les applications, les enjeux.. domain_shs.info.aufr. 2009. mem_00433387

HAL Id: mem_00433387

https://memic.ccsd.cnrs.fr/mem_00433387v1

Submitted on 19 Nov 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'aménagement numérique du territoire en Basse Normandie : la Manche
Comment l'aménagement numérique du territoire est issu et participe
de l'aménagement d'un système d'information nécessaire
à une prospective territoriale en Basse Normandie ?
Les applications, les enjeux.

Sous la direction de Madame Parina Hassanaly
Professeur des Universités

Institut d'Etudes Politiques
Master Recherche Valorisation de l'Information
Module Système d'information et de communication

25 rue Gaston de Saporta
Aix en Provence



Danielle Dufour-Coppolani
Juin 2009

Remerciements

Je tiens à remercier tout particulièrement Madame Parina Hassanaly qui m'a soutenue et guidée tout au long de cette année. Je n'aurai pu arriver au terme de ce travail de mise à plat et de recherche sans son précieux support.

Je remercie Mr Quinquenel, Conseiller général de la Manche et Président de Manche Numérique qui m'a éclairé sur la stratégie mise en place par les élus dans le cadre de l'aménagement numérique du territoire du département normand.

Un remerciement appuyé également à tous les acteurs de Manche Numérique et plus particulièrement à l'accueil toujours chaleureux de Mr Philippe Legrand, que j'ai sollicité à de nombreuses reprises .

Un remerciement à Messieurs Legay, responsable du Crisi et Touzeau, chargé de mission au Sgar qui m'ont apporté les points de vue liés à leurs missions respectives.

Sommaire

<u>Introduction</u>	5
Chapitre 1 : Champs transversaux d'intervention	6
1) Définition du système d'information	6
2) Le rôle du système d'information et l'aide à la décision, (notion de veille)	6
3) La décision dans les organisations	8
4) La théorie de l'information et le management de l'information	8
5) L'économie des réseaux : société d'information globale et la création de nouveaux marchés	9
6) Le partage d'information, la collaboration des acteurs. La communication interne et externe	11
7) La notion d'espace public/espace commun	13
8) Le management public et le management territorial	15
9) La gouvernance territoriale	15
10) Le marketing territorial et la communication	16
11) L'Intelligence économique territoriale : la mutualisation, l'innovation	17
Chapitre 2 : L'aménagement du territoire	18
1) Qu'est ce que l'aménagement du territoire ?	18
2) Les acteurs de l'aménagement du territoire	18
3) L'Europe et l'aménagement du territoire	19
4) L'aménagement numérique du territoire et ses enjeux	21
5) Le contexte juridique et réglementaire de l'aménagement du territoire	22
6) Le département de la Manche et l'aménagement numérique	23
Chapitre 3 : Présentation de Manche Numérique	24
1) Contexte d'études : présentation de Manche numérique	24
2) Les compétences de Manche numérique	24
3) Le déploiement du haut débit : description de l'infrastructure matérielle	25
4) Le financement	27
5) Les projets de Manche Numérique	28
6) Les acteurs de Manche Numérique	28
7) La mise en place d'un portail	29
8) Le portail comme outil d'information et de communication	29
9) Le portail comme un outil de recueil d'information	31
Chapitre 4 : Essai d'analyse critique	32
1) Les enjeux de Manche Numérique	32
2) La connaissance de son environnement	35
3) Méthodologie de la recherche	35
4) Une analyse du portail à venir	38
5) La visibilité de Manche Numérique et son appréhension par les publics	43
6) Manche Numérique et le web.2.0	44

7) Le portail : un outil de médiation	45
8) La création d'un espace public	46
9) La légitimité de l'espace public	46
10) La surveillance induite par l'espace public	47
11) Le problème de l'identité numérique des internautes	47
12) La régulation et son coût	49
13) Des mobilités réduisant les espaces et le temps	49
14) Du village global au département	49
15) Un danger de « communautarisme » territorial ?	50
16) Une réponse à une demande trop assujettie à une politique commerciale ?	50
17) La création d'un contre espace public	50
18) Les limites de l'accès à l'Internet à tous	50
a. La discrimination sociale et l'utilisation des TIC	50
b. La symbolique et le mythe de la technologie	51
19) L'économie des réseaux réinventée ?	51
20) Manche Numérique et la création d'une dynamique : une intelligence territoriale	51
21) Une application rendue possible par l'aménagement numérique du territoire et les systèmes d'information : un exemple dans le domaine de la santé	52
22) Le nécessaire cadrage des acteurs dans ce dispositif départemental : décideur, veilleur, infomédiaire. Des rôles et des compétences pour chacun	57
23) Une nécessaire évaluation des actions mises en place	57
24) L'aménagement numérique du territoire : une possible compétitivité pour le département ?	58
25) Manche Numérique : un modèle pour les autres départements ?	58
26) La sécurité et l'éthique	59
Conclusion	60
ANNEXES	61
Table des annexes	74
Sigles, acronymes	75
Glossaire	76
Sources	81
Manifestations diverses	84

Introduction

L'axe d'étude que j'ai choisi « L'aménagement numérique du territoire » est à la croisée de nombreux champs et de multiples pratiques.

Comme le dit Bernard Miège « Les médias et techniques de l'information et de la communication entraînent à des questionnements que seules des méthodologies croisant des théories et des disciplines, apparemment distinctes, peuvent prendre en compte ».

Cette étude croise tour à tour le(s) système(s) d'information, les réseaux et son économie mais intègre aussi la théorie de l'information et la prise de décision dans les organisations.

Par ailleurs et point crucial, elle rassemble la sciences de gestion sur la problématique du management des organisations publiques, sa gouvernance en y intégrant une approche politique et symbolique. On se questionnera sur l'espace public et l'espace commun. La notion de concurrence territoriale à envisager, fait écho à l'intelligence territoriale et/ou collective

Au-delà des services aux usagers, aux entreprises, aux collectivités, que propose ainsi un aménagement numérique du territoire par une organisation spécifique, Manche Numérique, sur un territoire donné, le département de la Manche, en Normandie? Quelle est la perspective en terme de prévision, d'aide à la décision que suppose cet outil mis en place et quelles en sont les limites?

Dans un premier temps, je tenterai de délimiter toutes les notions qui sont intégrées par le projet avant de décrire ce que suppose l'aménagement du territoire, ses acteurs, ses enjeux. La description de l'espace géographique du territoire physique précèdera la présentation du contexte d'études, de la caractérisation de l'organisation présentée et du projet proposée par celle-ci. Enfin je terminerai par les enjeux de Manche Numérique en tentant de délimiter ses forces comme par exemple la création d'un dynamique ou en m'interrogeant sur l'opportunité d'une modélisation mais je questionnerai aussi les limites et les dangers possibles d'une utilisation exacerbée.

Chapitre 1 : Champs transversaux d'intervention

1) Définition du système d'information

Robert Reix¹ considère que les « systèmes d'information furent des instruments au service du management et qu'ils sont devenus en eux-mêmes un objet de management ». Ils améliorent l'efficacité des processus et permettent d'optimiser la gestion des ressources et des compétences des organisations.

Le système d'information est l'ensemble des éléments matériels et humains qui permettent de gérer les informations. Un système d'information se construit autour du recueil, de la sélection, du traitement, de la circulation et du stockage de l'information. Ce travail, mené avec des moyens informatiques dans le cadre du développement des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), permet la mise en place de véritables outils de pilotage pour la prise de décision.

Le système d'information peut devenir en soi un avantage concurrentiel et participer de la stratégie des organisations.

L'explosion Internet a bien évidemment amplifié cette tendance et a créé des perspectives nouvelles, intégrant de nouvelles logiques, de nouveaux comportements et de nouvelles contraintes.

2) Le rôle du système d'information et l'aide à la décision et notion de « veille »

Dans un système d'information, on trouve - bien évidemment- « information » associé à « système ».

« Information » vient étymologiquement du mot « informare » qui signifie donner une forme, une structure, une signification. (Petit Robert)

Plusieurs définitions peuvent s'appliquer à l'information :

- Tout signal, tout message, toute perception qui produit un effet sur le comportement ou l'état des connaissances d'un être vivant »
- Une information, c'est tout ce qui est susceptible d'augmenter le degré de connaissance d'un phénomène et donc de diminuer l'incertitude.
- L'information est la matière première de la prise de décision dans l'entreprise.
- C'est un élément de connaissance susceptible d'être représenté à l'aide de convention pour être conservé, traité ou communiqué. Toute information se caractérise par un contenu (signifiant), un signifié et une forme².

¹ Reix Robert, Systèmes d'information et management des organisations, 5^{ème} édition, Vuibert, juillet 2007, N° ISBN 2 7 1177568 2, 487 pages.

² *Vocabulaire de la documentation ADBS / INTD-ER, 2004*

- L'information est d'abord l'action de s'informer ou d'informer; c'est apprendre, c'est aussi avertir ou aviser; c'est éclairer ou encore prévenir. Mais l'information c'est également le "renseignement fourni", "l'investigation" ou... l'ensemble des informations !

Ce mot « Information », qui peut être à volonté générique ou spécifique, n'est en définitive utilisable que si on lui adjoint un ou plusieurs adjectifs qualificatifs.. L'information est un élément de connaissance, dans sa forme brute. Le temps passé à gérer l'information représente un temps non négligeable dans le travail des organisations. L'information est l'action qui précède la décision : en fournissant des arguments, elle aide à la décision d'où sa valeur économique.

Les natures d'information utiles aux organisations sont diverses : les informations économiques, les informations juridiques, marketing, sociales...

Il est nécessaire alors de rechercher l'information : « Le besoin d'information est la nécessité ressentie de combler une déficience constatée d'information, une lacune, un défaut ou une anomalie. On distingue le besoin d'information en vue de la connaissance (savoir) et le besoin d'information en vue de l'action (agir)³ ».

Une information bien maîtrisée va permettre :

- de réduire l'incertitude et de faciliter la décision
- de réduire le risque d'erreur, quel que soit le niveau hiérarchique ;
- de créer des outils fiables de pilotage de l'entreprise : le tableau de bord, les calculs de ratios ;
- d'améliorer la coordination entre les unités de l'entreprise, surtout quand la structure est décentralisée. L'information est traitée après avoir été repérée et identifiée, acquise et/ou filtrée, diffusée (éventuellement auprès des opérateurs)⁴ .

La veille est une notion essentielle pour les organisations. Elle permet la mise en place de la gestion de l'information qui va intégrer une plus value.

« C'est le dispositif organisé, intégré et finalisé de collecte, de traitement, de diffusion et d'exploitation de l'information qui vise à rendre une entreprise, une organisation, quelle qu'elle soit, capable de réagir, à moyen et long termes, face à des évolutions ou des menaces de son environnement, que celles-ci soient technologiques, concurrentielles, sociales... »

Vocabulaire de la documentation ADBS / INTD-ER , 2004

L'AFNOR considère que la veille « constitue une activité continue et en partie itérative visant à une surveillance active de l'environnement technologique, commercial, etc., pour en anticiper les évolutions ». Norme expérimentale XP50-053, Prestations de veille et prestations de mise en place d'un système de veille.AFNOR, 1998

³ Vocabulaire de la documentation ADBS / INTD-ER , 2004.

⁴ Comet F, Dufour-Coppolani D, Livret Fiches concepts/ressources, BTS Assistant de Manager, Fontaine Picard, 2008, N° ISBN 978-2-7446-1851-2.

3) La décision dans les organisations

La décision suppose un choix entre plusieurs solutions. Elle va permettre à l'organisation de d'orienter son axe stratégique.

Des modèles conceptuels différents sont proposés par la théorie des organisations :

- Le modèle classique de décision rationnelle considère que les choix de l'homme sont rationnels : il prend la décision qui optimisera ses objectifs en intégrant les contraintes. Cela suppose que le décideur (et un seul) dispose de l'ensemble des informations sur l'organisation et son environnement.

- Herbert A SIMON appartient au courant de « la rationalité limitée ». Il considère l'organisation comme plus complexe, car composée de nombreux acteurs. Le décideur ne peut parvenir à une décision optimale, car il ne prend pas en compte tous les éléments :

- o Personne n'a accès à une information complète
- o L'angle de vue est forcément axé
- o Les préférences varient dans le temps
- o Les méthodes de management, les valeurs ne sont pas identiques

- Charles Linblom développe le modèle de « la décision politique ». Dans ce cas, chacun des acteurs va disposer d'informations mais également d'un statut et d'une capacité de réflexion même si ses intérêts divergent de ceux des autres quelquefois. La décision interviendra après une négociation entre les décideurs, ce qui suppose un axe plutôt opérationnel que stratégique.

D'une façon générale on caractérise les décisions selon le contexte, le niveau d'évaluation du risque, son niveau d'anticipation, de complexité. Il existe par ailleurs différents niveaux de décision qui se répartissent selon sa complexité, le temps de mise en œuvre, et les incidences sur l'organisation. On observe ainsi les décisions opérationnelle, tactique et stratégique.

La décision obéit à un ordre processuel ; Hebert A. Simon a illustré le processus de prise de décision :

- l'intelligence ou l'identification du problème
- la modélisation ou la recherche des actions envisageables
- le choix ou l'application de règles pour choisir une action
- l'évaluation de la solution envisagée

Si le résultat n'est pas satisfaisant, on repart à la réflexion de départ, si il est positif, alors on exécute.

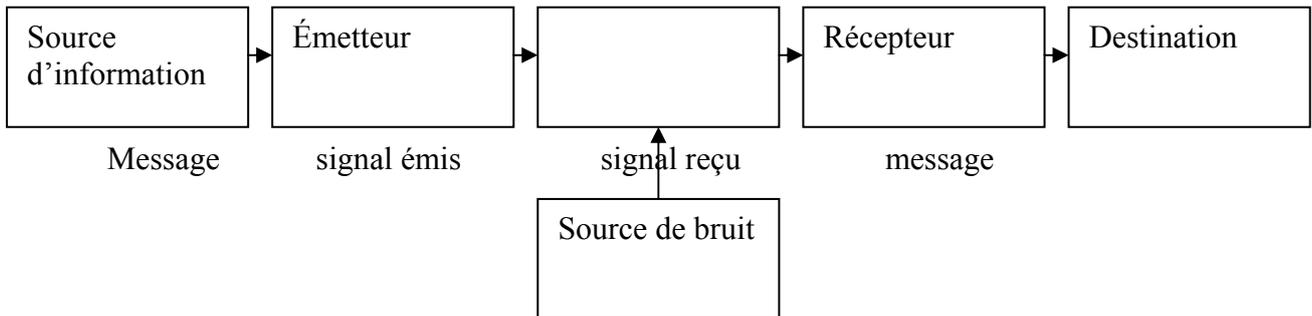
4) La théorie de l'information et le management de l'information

Le fondement de la théorie de l'information provient de deux chercheurs américains Claude Shannon et Warren Weaver⁵ : ils voulaient mesurer et étudier l'information et déterminer à quelle loi elle était soumise (l'entropie, le chaos, le bruit ?). Pour les théoriciens et les

⁵ Shannon C, Weaver w, Théorie mathématique de la communication,

informaticiens, l'information est "un élément ou un système pouvant être transmis par un signal ou une combinaison de signaux" ou encore, pour Shannon, elle n'est guère qu'une mesure attachée au dénombrement des états discernables d'un système et à son évolution dans le temps : c'est une grandeur mathématique. Pour les spécialistes de la communication, l'information est un "message", la relation d'un événement, l'élément d'un discours.

Le linguiste Jakobson reprendra le schéma de Weaver



Tous deux considèrent que l'information est soumise à l'entropie mais également au bruit (parasites).

Shannon et Weaver distinguent 3 types de problèmes de communication :

- Les problèmes techniques qui concernent l'exactitude du transfert des séries de symboles, en fonction du canal, de l'espace et du temps, depuis l'émetteur jusqu'au récepteur.
- Les problèmes sémantiques qui concernent l'identité (ou une approximation suffisamment proche), entre l'interprétation du récepteur et l'intention de l'émetteur. Il s'agira de s'assurer que les images, les représentations de l'objet convoyé sont les plus proches possibles, pour l'émetteur et le récepteur.
- Les problèmes d'efficacité concernent le succès avec lequel la signification transportée jusqu'au receveur, provoque chez lui la conduite désirée.⁶

Selon Yves Winkin⁷, cette vision qu'il définit comme « télégraphique » s'oppose à une nouvelle communication « orchestrale » où tous les acteurs joueront chacun de leur partition, comme dans un orchestre. La communication verbale et non verbale est perçue comme une activité sociale, sujet d'étude de la communication interculturelle.

5) L' économie des réseaux : société d'information globale et la création de nouveaux marchés

L'économie des réseaux nous amène à nous interroger sur son acception :

Selon le Petit Robert, le réseau est un tissu à maille larges : c'est effectivement un tissu très léger qui servait à faire des garnitures. D'autres définitions plus récentes et moins statiques

⁶ Sciences de l'information et de la communication, Daniel Bounoux La théorie de l'information : <http://www.ecogesam.ac-aix-marseille.fr/> [page consultée le 16 avril 2009]

⁷ Winkin, Yves, La nouvelle communication, Seuil, collection points Essais, 2000

ont décrit le réseau comme un ensemble de lignes de voies de communication desservant une même unité géographique : cela induit à la fois des relations et des ramifications.

Une note ⁸ indique que « Les structures en réseau se distinguent des structures hiérarchiques ».

Les sciences humaines considèrent que le réseau⁹ désigne un ensemble de parties-prenantes générant un tissu de relations continues, plus ou moins denses, entre elles-mêmes.¹⁰

Ce type de réseau consomme, génère, partage, protège des ressources. Il ne faut pas oublier que le réseau social génère des flux : des relations entre personnes, des réseaux d'amitié, des collaborations scientifiques, etc.

Suzie Robichaud établit une distinction entre le réseau qui a une finalité d'appartenance et le quasi appareil qui a une finalité de régulation.¹¹

Il existe une philosophie du réseau ; celle-ci s'appuie sur la métaphore des réseaux humains (Réseaux physiques de la société) et sur la notion de « capacité » d'un lien physique à assurer une liaison entre des individus¹². Le réseau, *selon moi*, est un ensemble d'acteurs, qui mettent en oeuvre des lieux de communication grâce auxquels l'information circule.

« Dans son sens large, un réseau peut se définir comme étant un ensemble de personnes interconnectées qui interagissent les unes avec les autres afin de s'aider et s'appuyer. Les réseaux favorisent le partage des connaissances, la communication entre les personnes et le développement d'une culture axée sur l'innovation et le changement »¹³.

Christian Marcon et Nicolas Moinet, enseignants- chercheurs à l'Université de Poitiers et spécialistes d'Intelligence Economique rappellent « ce que recouvre la notion de réseau : *le terme moderne réseau trouve son origine dans le vieux français reseuil, issu du même mot latin retis que les rets qui désignent une sorte de filet pour prendre des oiseaux, du menu gibier, ou des poissons. La notion de réseau renvoie donc primitivement à celle de capture, de chasse. Par transposition, le réseau est ainsi un outil de capture d'informations (les réseaux de renseignement). Cette référence au filet est plus évidente en anglais puisque réseau se dit " network ", littéralement " un filet qui travaille ". Immédiatement la notion de réseau apparaît plus dynamique dans cette langue qui parle même de " networking »*¹⁴

Jean Meyriat¹⁵, considère que «dans un réseau (structure réticulée), tous les nœuds sont au même niveau et interagissent les uns avec les autres sans avoir à passer par une chaîne préétablie ; les communications sont multidirectionnelles. Elles sont directes de chacun des nœuds à tous les autres et au total beaucoup plus rapides. L'efficacité est meilleure. La condition est que les nœuds soient d'un certain point de vue à égalité, aient les mêmes intérêts à promouvoir et la même contribution à apporter ». Il précise que cette condition est rarement remplie et constate qu'il y a très peu de véritables réseaux.

Le réseau qui est un système humain, formel ou informel, comporte des incidences diverses et une trame qui implique des valeurs, des systèmes d'affinités, une idéologie propre. Les ressorts de l'influence y sont permanents.

⁸ Wikipédia

⁹ réseau humain

¹⁰ Edgar Morin

¹¹ Suzie Robichaud, in le Bénévolat, entre le cœur et la raison, édition numérique, septembre 2003

¹² Wikipédia

¹³ http://www.chsrf.ca/knowledge_transfer/networks_f.php [page consultée le 15/04/2009]

¹⁴ <http://www.acrie.fr/php/allerloin.dossier01.php> [page consultée le 15/04/2009]

¹⁵ Jean Meyriat, *théoricien et praticien de l'information-documentation*

Le réseau a des liens avec différents champs, notamment ceux de :

- La théorie de l'information qui inclut les systèmes d'informations, les systèmes de communication et mettent en jeu le message comme un ensemble de signes en induisant un codage et un décodage.¹⁶ L'information est un signal qui doit être compris grâce à un processus de communication ; le réseau traduira ce message grâce aux normes et aux valeurs partagées et induites.
- Le champ de la sémantique ou la sémiologie : la communication au sein du réseau peut être verbale mais également non verbale. Les normes partagées facilitent les échanges puisque les codes, dans le cadre de l'association, sont souvent communs. Comme dans tout groupe social, les langages échangés sont les mêmes mais également les comportements, les références, voire les attitudes, les rituels.
- Le management : un réseau n'est pas en dehors d'un système. Il est un système dans un autre système. Si son fonctionnement est, la plupart du temps le reflet de la structuration visuelle de l'organisation, la réalité de l'application de son exercice peut être divergent; les raisons en sont diverses : une volonté d'être différent, d'échapper à un pouvoir, ou une construction organique non maîtrisée ?
- L'informatique/ la technologie : toutes les innovations technologiques utilisées ont des incidences fortes sur la constitution du réseau humain. D'un réseau physique réparti sur un territoire géographique déterminé, la communauté tend à devenir virtuelle, asynchrone. Il ne s'agit pas de la destruction du réseau géographiquement localisé par le virtuel mais plutôt d'une superposition, d'un enchâssement de communautés¹⁷.
- La didactique/ la pédagogie : le réseau ainsi constitué est générateur de didactique. Les prescripteurs font l'acte d'apprendre aux autres mais apprennent également des autres, dans un mouvement itératif.

6) Le partage d'information, la collaboration des acteurs : la communication interne et externe

L'information correspond à un échange de messages contenant des données. Elle prendra une signification – pour un acteur donné- au travers d'une communication. La communication, qui est un processus complexe, intègre une dimension relationnelle. Il ne peut pas y avoir communication si il n'y a pas de relation. Ainsi on devra intégrer le double niveau que supposent le contenu et la relation.

De nombreuses composantes caractérisent la communication :

- les acteurs qui participent du processus et qui vont influencer (stratégie d'influence) la relation par leur statut, leur culture, leurs expériences ou leur personnalité

¹⁶ cf Shannon, Jakobson

¹⁷ Christian Marcon et Nicolas Moinet soutiennent que le réseau et la communauté ne sont pas identiques.

- le message : qui dans le cas de notre étude sera écrit (forme numérique) ou verbal (visuel, audiovisuel)
- le canal : par le réseau informatique qui pourra proposer un « presque face à face » (visioconférence)
- le contexte : il concerne tout ce qui entoure la communication : le lieu, les circonstances
- les stratégies : chaque acteur met en place une /des stratégies pour défendre ses opinions ou faire passer son /ses message(s)
- un sens : il peut être différent pour chacun des acteurs. Il évolue dans le temps.

On peut également évoquer les différents types de communication :

- la communication interpersonnelle qui met en jeu l'échange entre deux individus
- la communication de groupe (qui met en scène plusieurs personnes) et la communication de masse qui permet de communiquer avec un grand nombre de personnes

C'est ainsi que la communication comporte des enjeux essentiels qui sont celui de transmettre un contenu et de construire une relation. Or la transmission d'un contenu ne se limite pas à un aspect purement informationnel : la signification sous-jacente d'un message peut prendre un appui sur un contenu réel mais également symbolique, le contexte de l'énonciation (le temps, l'espace, les événements survenus mais aussi le langage influenceront sur l'appréhension du message) .

Le contexte s'inscrit dans le territoire et l'espace de communication : les lieux de la communication avec ses caractéristiques, son espace et le facteur temps ont des incidences qui vont conditionner la qualité des échanges mais aussi le délai de réaction. On ne peut exclure les caractéristiques personnelles des acteurs qui seront appréhendés avec leur statut, la position sociale qui leur est accordée mais également le rôle joué , c'est à dire le modèle de conduite adopté ; le type de relations n'est pas innocent dans la communication selon que la relation est considérée comme ascendante, descendante ou transversale.

La communication sur les réseaux ne fait pas l'économie de ces aspects qui intégrera l'argumentation utilisée pour répandre le discours. Les mécanismes en jeu dans ce cas sont ceux d'influence. Ils mobilisent plusieurs registres de sentiments qui vont du registre affectif à celui de l'appartenance à un groupe en passant par l'émotionnel. La communication sur les réseaux, plus particulièrement avec les outils sociaux que permet le web.2 .0 s'appuie sur ce ressort de l'appartenance à un groupe : faire partie d'un groupe social.

C'est dire combien la frontière est ténue entre l'influence et la manipulation, d'où la nécessité d'une éthique annoncée mais aussi suivie et appliquée.

Une organisation transmet et échange des informations. Elle va user selon les cas de la communication interne et externe. La communication est interne lorsqu'elle concerne les membres d'une même organisation (les différents services, le personnel...). L'entreprise communique en externe avec ses clients, fournisseurs, partenaires mais également avec le public, les usagers ou consommateurs ainsi qu'avec les institutions. La communication est formelle si elle présente un caractère officiel, et informelle lorsqu'elle n'a pas de caractère officiel. Cette dernière est par ailleurs plus riche même si elle peut présenter un danger de propagation de rumeurs voire d'informations erronées.

Enfin, il faut citer la communication institutionnelle qui vise à promouvoir l'organisation et la communication commerciale qui s'adresse à un marché, à des consommateurs/usagers.

L'objectif de la communication est le but que l'on cherche à atteindre et la cible est l'acteur que l'on cherche à toucher en interne ou en externe. Il est évident que le message doit être adapté à la cible si on veut qu'il atteigne son objectif.

L'information qui a une origine, un statut et des qualités est un outil de communication interne et externe. Elle permet en externe de diffuser une information, de communiquer avec les partenaires extérieurs ou de véhiculer l'image de marque de l'organisation. Elle permet en interne également de diffuser une information mais en plus, de motiver les acteurs de l'organisation. De plus, l'information est un instrument incontournable du travail collaboratif. Celui-ci regroupe les activités qui sont menées en équipe et qui nécessite d'utiliser la ressource commune que représente l'information. Les relations sont transformées, les frontières poreuses, la verticalité laissant peu à peu place à l'horizontalité.

7) La notion d'espace public/espace commun

Dominique Wolton¹⁸ indique qu'il faut distinguer l'espace commun de l'Espace Public et l'espace politique. « *L'espace commun* est le premier espace. Il est symbolisé par les échanges commerciaux, avec l'équivalent universel de la monnaie comme moyen de compenser l'hétérogénéité des langues. Un espace commun est à la fois physique, défini par un territoire, et symbolique, défini par des réseaux de solidarité.... »

L'Espace Public est au départ un espace physique; celui de la rue, de la place, du commerce et des échanges. Public renvoie à « rendre public », à publier, du latin *publicare*. Cela suppose un élargissement de l'espace commun et l'attribution d'une valeur normative à ce qui est accessible à tous. Dans le passage du commun au public, se lit ce qui deviendra par la suite la caractéristique de la démocratie, à savoir la valorisation du nombre, le complément, en quelque sorte, du principe de liberté. *L'espace commun* concerne la circulation et l'expression, l'Espace Public, la discussion; l'espace *politique*, la décision.

Avec la décentralisation intervenue en 1983 et le transfert de compétences de l'Etat, les acteurs politiques locaux ont construit les territoires.

Habermas¹⁹ décrit « *le processus au cours duquel le public constitué d'individus faisant usage de leur raison s'approprie la sphère publique contrôlée par l'autorité et la transforme en une sphère où la critique s'exerce contre le pouvoir de l'État.* ». La publicité « doit être comprise comme dimension constitutive de l'espace public et comme principe de contrôle du pouvoir politique. » Il considère que « la publicité critique laissera peu à peu la place à une publicité « de démonstration et de manipulation », au service d'intérêts privés. C'est d'ailleurs aujourd'hui tout l'enjeu de la démocratie délibérative ou participative, qui doit composer avec la nécessité d'un débat uniquement commandé par l'usage public de la raison, et non des intérêts particuliers ». Pour Habermas, « le principe de publicité (die Publizität) a été opposé historiquement par les bourgeois cultivés, capables de raisonner, à la pratique du secret qui était celle de l'Etat monarchique ; ainsi ont-ils créé un véritable espace de médiation entre la société civile et l'Etat, lieu du pouvoir public », l'agir communicationnel articule la sphère du travail et la sphère de la vie domestique. Arlette Farge²⁰, indiquera que, selon elle, la grande masse de la population qui s'émancipe par la discussion politique constitue également

¹⁸ http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/esp_public.html [page consultée le 15 avril 2009]

¹⁹ Habermas Jürgen, *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société* bourgeoise, Payot, 1997

²⁰ Farge Arlette, *Dire et mal dire*, 1992

l'espace public. Bernard Miège²¹ décrit l'espace public comme « un éclatement dans des espaces publics partiels et fragmentés de la communication ».

...L'attention a été attirée par divers auteurs sur les relations qui s'établissent et même tendent à se renforcer entre les Tic aujourd'hui arrivant à maturité (en Europe du moins) et :

- telle ou telle composante du vaste secteur de la santé ;
- l'aide sociale (et pour partie l'action humanitaire) ;
- la création et la diffusion artistiques, ainsi que l'action culturelle ;
- la lecture publique (et plus largement ce qui relève des bibliothèques) ;
- l'éducation et la formation à distance ;
- la promotion de la culture scientifique et technique ;
- la promotion touristique ;
- les développements de l'activité physique et sportive ;
- tel ou tel aspect de l'action environnementale et du développement durable ;
- etc.

Ces différents domaines (appelons-les ainsi provisoirement) présentent la caractéristique commune d'être (encore) l'objet de politiques publiques (y compris locales) et d'être de plus en plus sous l'emprise du marché et des stratégies industrielles, une situation d'entre-deux. Les Tic s'y développent de façon significative, mais plus seulement comme élément de visibilité et de promotion des organisations agissant dans les domaines considérés, surtout comme vecteur central de diffusion des informations et comme modalité de recherche de communications fréquentes et individualisées ; en d'autres termes, les médiations s'intensifient en se médiatisant. Cette fonction devient essentielle et, précision importante, ne donne pas lieu à la formation de médias (ou de nouveaux médias) stricto sensu car dans ces cas les opérateurs sont le plus souvent les acteurs à l'origine des actions entreprises (organisations industrielles, PME, agences publiques, etc.).

La médiatisation via les Tic est donc l'occasion de renforcer des médiations qui s'avèrent d'autant plus nécessaires que les structures intermédiaires sont de plus en plus défaillantes ou affaiblies, et que la marchandisation est en progression. Ce qui antérieurement était dévolu aux techniques relationnelles (et que l'on désignait souvent comme des actions d'animation) tend maintenant à être placé sous l'égide des techniques (nouvelles) d'information et de communication. Il convient d'ajouter que ces actions, en tout cas certaines d'entre elles, ne sont pas exemptes de velléités de débat public ; elles se conjuguent alors avec tel ou tel espace public partiel, comme signalé précédemment...

Médiations, Espace Public et Systèmes d'Information: positionnements scientifiques respectifs.

Bernard Miège, GRESEC (EA N° 608), Université Stendhal Grenoble 3. Conférence inaugurale du Colloque International de Tunis, organisé par l'ISD, l'IPSI et laSFSIC (17-19 avril 2008), le texte ci-après est une work in progress et se rattache à un programme de travail en cours (2008-2009).

²¹ Miège Bernard, L'espace public politique, http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/2042/9423/1/HERMES_2004_38_46.pdf [page consultée le 19 avril 2009]

8) Le management public et le management territorial

Le management public concerne l'organisation et le contrôle des organisations publiques, (l'intégration européenne est bien évidemment à prendre en considération comme rouage essentiel). Il concerne l'ensemble du secteur public (entreprises) mais également les administrations. Les outils spécifiques de planification, de contrôle et d'animation doivent prendre en considération la dimension politique en intégrant la « géographie » du pouvoir. Comme toute mise en œuvre de management l'identification du problème sera suivie d'un diagnostic et, en perspective des objectifs de la politique publique, l'évaluation interviendra ainsi que la mise en œuvre.

Le management territorial s'attache spécifiquement aux collectivités territoriales devenues autonomes avec la décentralisation des années 80 et le transfert de compétences de l'Etat. Il s'inscrit dans une approche réseau désormais incontournable. Il ne peut déroger à la performance, y compris en terme de services. Jean- Yves Prax²² considère que « l'enjeu pour les collectivités et l'administration territoriale n'est pas de subir la mutation provoquée par les nouvelles technologies, mais de réinventer leur rôle démocratique au sein de la nouvelle société du savoir, la société des réseaux ». Il démontre ainsi que les mutations économiques et sociales qui sont liées à l'arrivée des réseaux et des systèmes d'interrelations numériques ont pu donner naissance à de nouveaux territoires. Ceux-ci pourront devenir des facteurs de compétitivité, de développement durable, de participation et d'initiatives à la condition de comprendre ces nouveaux territoires et d'adapter les modes de management des acteurs concernés dans leur ensemble, c'est-à-dire les collectivités locales, les élus, les entreprises, les structures éducatives sans oublier le tissu associatif et bien entendu les services déconcentrés de l'Etat.

9) La gouvernance territoriale

La gouvernance est constituée par des dispositifs divers. Des systèmes hétéroclites s'organisent selon Philippe Moreau Desfarges²³ autour de quatre éléments :

- les flux et les réseaux : ils sont les sources et les conditions de la richesse mais la maîtrise des flux et des réseaux rendent moins stables le pouvoir en déplacement constant
- des acteurs multiples : tous les acteurs considérés comme pertinents sont associés et donc la parole est multipliée
- des normes diversifiées : les éléments hétérogènes rassemblés doivent travailler en commun
- des instances indépendantes : une transparence totale est impérative

La gouvernance territoriale rappelle la notion de gouvernance habituellement générée par les organisations privées. La « corporate governance, » est un « ensemble des règles de fonctionnement et de contrôle qui régissent, dans un cadre historique et géographique donné, la vie des entreprises » (Pastré, 1994). Elle ne limite pas les questionnements au simple conflit actionnaires-dirigeants. Le système concerne tous les acteurs sociaux : « il met de l'ordre dans leurs actions et il leur donne des ordres » (Gomez, 1997). Ce projet est au cœur de la

²² Prax, JY, Le management territorial à l'ère des réseaux, Editions d'Organisations, Dunod, Paris, 2001,

²³ Moreau Desfarges, Philippe, La gouvernance, collection Que sais-je, Presses Universitaires de France, 127 p, 2003

problématique des interactions entre les individus qui composent une entité institutionnelle au sens large (Sociétés, Pme, organismes publics, etc.).²⁴

Le développement de la citoyenneté et la démocratie, l'équité sociale, ainsi que le progrès social et économique, constituent les objectifs principaux du développement territorial et de la gouvernance territoriale.

Charlotte Ullmann²⁵ rappelle l'étude faite par le Rand en 2003 (4 états américains : Illinois, NY, Californie, Pennsylvanie) qui propose des systèmes de gouvernance appliqués aux TIC et qui souligne l'importance du soutien des décideurs pour la valorisation des politiques numériques locales :

- le premier est celui de la « gouvernance intégrée » (consolidated control) où la stratégie numérique est définie et mise en œuvre par un acteur unique. C'est la collectivité commanditaire qui contrôle la chaîne de décision stratégique.
- Le second modèle est la « gouvernance collaborative » (collaborative leadership) menée par plusieurs services de la collectivité et par une agence locale de développement. Ce modèle nécessite une coordination des acteurs, ce qui n'est pas forcément facile à faire lorsque les acteurs sont nombreux.
- Le troisième modèles est celui de la « gouvernance délégante » (advocacy) où la collectivité territoriale joue un rôle de coordination de communication et de contrôle mais délègue les fonctions de développement à une structure tiers (agence de développement).

10) Le marketing territorial et la communication

Philip Kotler considère que « le marketing correspond au mécanisme économique et social par lequel individus et groupes satisfont leurs besoins et désirs au moyen de la création et de l'échange de produits et autres entités de valeurs pour autrui »²⁶.

Le marketing territorial intègre des champs liés à la communication, à la politique et à la communication publique. Il prend en compte l'attractivité d'un territoire dont les aspects économiques sont une attente des acteurs de cet espace public. Franck Vallengro²⁷ pense que « le marketing territorial est la coordination des fonctions du territoire qui peuvent œuvrer en faveur du développement économique et social et l'attraction d'investisseurs et d'habitants nouveaux. En cela, il ne saurait être confondu avec la communication publique... Le marketing territorial n'est pas un marketing de grande communication, c'est un marketing sociétal... »

Patrice Noisette, indique que c'est « une manière de penser et de mettre en œuvre une politique territoriale de développement dans des contextes de marchés... Il doit reposer structurellement sur des partenariats d'acteurs, en faisant converger logiques publiques et privées²⁸. Le marketing donne une place primordiale à la cible qui va inciter à répondre à la demande pressentie afin , en plus de l'acquisition de nouveaux clients (ou usagers) de les fidéliser.

²⁴ <http://i3m.univ-tln.fr/Communication-organisation-et.html>

²⁵ Charlotte Ullmann, Les politiques régionale à l'épreuve du développement numérique, Doctorat géographie, Panthéon Sorbonne , Paris 1, 2006

²⁶ Kotler, Philippe, Les clés du marketing, Le village mondial,

²⁷ Noisette Patrick, Vallugro Franck, Le marketing des villes, Edition d'Organisations,

²⁸ Noisette Patrick, Vallugro Franck, Le marketing des villes, Edition d'Organisations,

Dans le cadre du marketing territorial, des étapes sont incontournables dont celles de :

- créer et maintenir un lien entre la collectivité et ses composantes individuelles et collectives (communication sociale)
- diffuser les informations nécessaires à l'organisation de la vie sur le territoire (communication normative)
- favoriser l'écoute et la participation du citoyen (communication participative)
- promouvoir le territoire, la politique mise en œuvre (communication promotionnelle)
- modifier les comportements et/ou points de vue individuels et /ou collectifs (communication d'influence)

Sans oublier de :

- communiquer sur la communication (la métacommunication)

11) L'Intelligence économique territoriale : la mutualisation, l'innovation

Si l'Intelligence Economique est selon le dictionnaire « l'ensemble des actions coordonnées de recherche, de traitement et de distribution en vue de son exploitation, de l'information utile aux acteurs économiques et que ces diverses actions sont menées légalement avec toutes les garanties de protection nécessaires à la préservation du patrimoine de l'organisme, dans les meilleures conditions de qualité, de délais et de coûts », notre recherche fait référence à l'Intelligence territoriale, qui est une démarche d'intelligence économique appliquée au territoire.

Selon Yann Bertacchini²⁹ « l'intelligence territoriale peut être assimilée à la territorialité qui résulte du phénomène d'appropriation des ressources d'un territoire puis aux transferts des compétences entre des catégories d'acteurs locaux de culture différente ». Il considère que même si les Technologies de l'information et de la communication (TIC) favorisent l'échange d'informations, la communication et la participation aux projets de territoires, elles se doivent de se transformer en échange participatif et intelligence collective pour aboutir à l'intelligence territoriale. Les Tic sont selon lui sont un des acteurs essentiels du développement territorial : elles permettent la diffusion et le partage de l'information mais leur intérêt se situe davantage dans le champ de la communication.

²⁹ Yann BERTACCHINI, Intelligence territoriale -volet 2 - Mesurer la distance, penser la durée ,mémoriser le virtuel. Toulon, Presses technologiques, coll. Les ETIC, 2004, 275 p.

Chapitre 2 : L'aménagement du territoire

1) Qu'est ce que l'aménagement du territoire ?

L'aménagement du territoire concerne la prise en considération, pour un territoire donné du contexte démographique et spatial, de la répartition de la population, des écarts constatés. L'observation sera faite de la démographie et de la mobilité sans omettre le vieillissement de la population.

Les objectifs de la politique française d'aménagement du territoire conçue, par l'Etat supposaient de « répondre aux défis qu'imposaient les mutations économiques, sociales et culturelles de la France " d'après guerre " et de mener à bien un rééquilibrage (démographique, industriel, culturel...) au profit des régions françaises qui devaient alors faire face à l'hypertrophie de Paris »³⁰. Il s'agit de réduire la fracture et de promouvoir le développement économique par une politique de « solidarité nationale, territoriale et sociale. Le rapport présenté par Mr Marcon³¹ en février 2009 fait état d'une étude japonaise qui exprime le besoin des utilisateurs : 60% des utilisations des particuliers sont liées aux loisirs (télévision, vidéo, photographies...), mais peuvent concerner le télétravail. Celui-ci concerne évidemment les entreprises pour leurs économies locales et les collectivités pour le service rendu aux usagers. Le savoir s'inscrit dans les espaces numériques de travail (ENT). France Numérique 2012, indique³², que l'économie numérique représentera 30% de la croissance mondiale d'ici cinq ans.

2) Les acteurs de l'aménagement du territoire

Différents acteurs participent à cette dynamique dont la DIACT (anciennement Datar), les Préfectures de Région assistées par le Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR)³³ et les préfetures. Les collectivités territoriales: la commune, le département et la région.

Les différentes structures intercommunales : les EPCI financés par les contributions de leurs communes membres sont essentiellement les syndicats intercommunaux à vocation unique (SIVU) et les syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM).

³⁰

http://www.diact.gouv.fr/fr_1/contenus_secondaires_714/est_amenagement_du_territoire_30/contexte_objectifs_31/amenagement_du_599.html [consulté le 10/04/09]

³¹ Conseil économique, social et environnemental : Conditions pour le développement numérique des territoires, 2009

³² en 2008

³³ assure la coordination de l'action des services régionaux et veille à l'articulation de celle-ci avec celle des services départementaux, anime le CAR et coordonne la préparation des PASER, réalise des travaux de prospective et des études à l'échelle régionale, participe à l'élaboration de document de planification ou de contractualisation tels que les Contrats de Plan État – Région, assure la programmation des investissements de l'État et le montage de projets de développement, participe à la gestion des fonds structurels européens, réalise des évaluations de politiques publiques conduites par l'État et l'Union européenne dans le domaine de l'aménagement du territoire, de la politique de la ville et du développement économique Les SGAR sont, en relations étroites avec les conseils régionaux et les milieux socioprofessionnels ainsi qu'avec la DIACT.

“Les syndicats mixtes qui offrent une possibilité d’association très large. Il en existe deux catégories :

- le syndicat mixte fermé qui associe les communes et leurs groupements (syndicats ou EPCI à fiscalité propre),
- le syndicat mixte ouvert qui associe des communes, leurs groupements, d’autres collectivités territoriales (départements, des régions) et d’autres personnes morales de droit public (chambres de commerce et d’industrie, chambres de métiers, chambres d’agriculture etc.).

Le syndicat mixte est utilisé le plus souvent pour réaliser des projets d’envergure tels que des aménagements touristiques, la création et la gestion de grands équipements, la mise en œuvre de politiques foncières, le portage de pays ou la préparation de document de planification »³⁴.

Les acteurs socio économiques tels que les Conseils économiques et sociaux régionaux (CESR) et les organismes consulaires (Chambres de Commerce et d’Industrie, Chambres des Métiers, Chambres d’Agriculture). Il faut également citer les agences de développement économiques, les agences d’urbanismes et les Comités de bassin d’emploi.

Enfin l’aménagement du territoire concerne bien évidemment les politiques européennes de cohésion économique et sociale.

3) L’Europe et l’aménagement du territoire

La stratégie de Lisbonne élaborée en mars 2000 par le Conseil européen de Lisbonne, les chefs d’états ont souhaité impulser une dynamique « dans le but de faire de l’Union européenne (UE) l’économie la plus compétitive au monde et de parvenir au plein emploi avant 2010 ». Il est vrai que les événements macro économiques de ces derniers mois ou années n’ont pas vu la résolution de cette volonté. Mais un axe se positionnait sur la Société de l’Information : comme le signale le portail de l’Union Européenne³⁵ « *La généralisation des échanges électroniques d’informations, la convergence vers les technologies numériques, la croissance exponentielle de l’internet et la libéralisation des télécommunications sont autant de manifestations de cette mutation.*

La société de l’information ouvre des perspectives inédites dans un nombre important de domaines de la vie quotidienne, notamment en matière d’accès à la formation et à la connaissance (enseignement à distance, services d’apprentissage électronique), d’organisation du travail et de mobilisation des compétences (télétravail, entreprises virtuelles), de vie pratique (services de télésanté) et de loisirs. Elle donne également des opportunités nouvelles en matière de participation citoyenne en favorisant l’expression des opinions et des points de vue. Cependant, ces avancées positives vont de pair avec de nouvelles préoccupations: l’utilisation massive de l’internet nécessite par exemple de s’attaquer à de nouveaux comportements criminels, à la piraterie, aux questions de protection des données personnelles et de propriété intellectuelle. En outre, la société de l’information

³⁴

http://www.diact.gouv.fr/fr_1/contenus_secondaires_714/est_amenagement_du_territoire_30/principaux_acteurs_32/fait_intercommunal_602.html [consulté le 10/09/00]

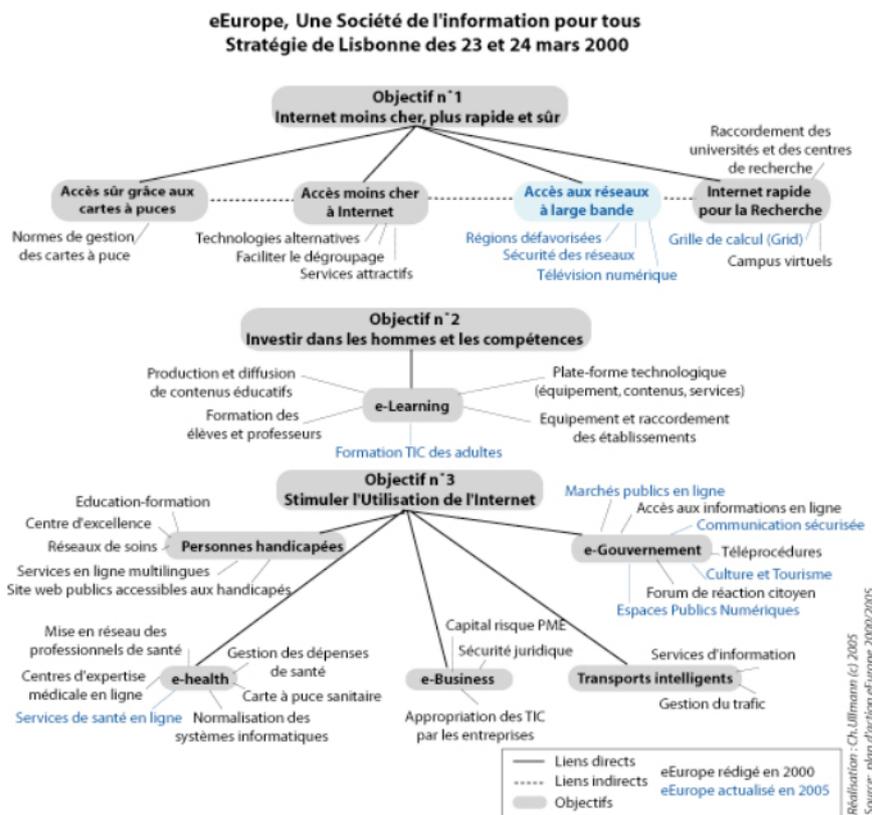
³⁵ http://europa.eu/scadplus/glossary/information_society_fr.htm [page consultée le 13/05/2009]

est susceptible de contribuer à la marginalisation de certains segments de la société en accentuant les inégalités sociales.

Au regard de ces potentialités et de ces menaces, l'Union européenne a inscrit la société de l'information au cœur de sa stratégie pour le XXIème siècle. Elle a notamment lancé des actions de soutien et de promotion (plan d'action eEurope) et adopté des mesures visant à encadrer et limiter les risques liés à la diffusion de la société de l'information tel qu'un plan d'action visant à promouvoir une utilisation sûre de l'internet et à lutter contre les messages à contenu illicite et préjudiciable ». Des actions seront impulsées grâce à des financements spécifiques, les fonds européens de développement régional ou Feder³⁶, notamment dans le cadre de la mise en place d'infrastructures.

La stratégie de Lisbonne constitue la politique européenne de référence, sur laquelle se déclinent les plans eEurope (2002, 2005, 2010). Viviane Reding (2004), commissaire en charge de la Société de l'information et des médias, qualifie cette stratégie de « politique des politiques fournissant un cadre d'action orienté vers des objectifs communs permettant d'évaluer périodiquement l'état de l'Union ». L'année 2003 marque un tournant important puisque le nouveau cadre réglementaire des télécommunications, appelé « paquet télécoms », est transposé dans le droit des pays par l'ensemble des Etats européens.

Figure 1 : eEurope, une Société de l'information pour tous. Stratégie de Lisbonne des 23 et 24 mars 2000



37

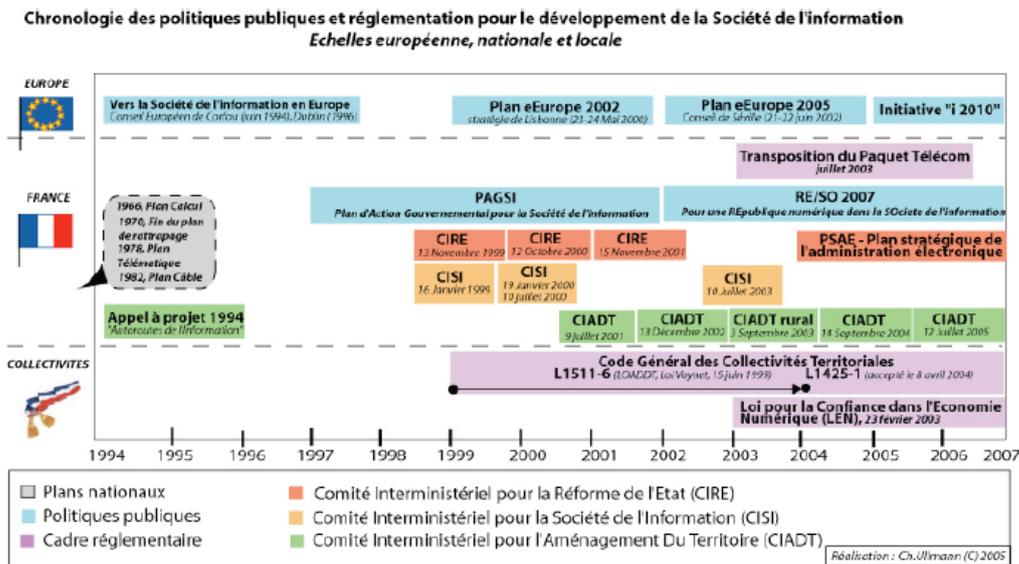
[Annexe 1]

³⁶ <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l60015.htm> [page consultée le 13/05/2009]

³⁷ Charlotte Ullmann, Les politiques régionale à l'épreuve du développement numérique, Doctorat géographie, Panthéon Sorbonne, Paris 1, 2006.

4) L'aménagement numérique du territoire et ses enjeux

La délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires reconnaît que l'aménagement numérique du territoire « constitue un élément clé de l'attractivité des territoires et de la compétitivité des entreprises... que les TIC représentent un enjeu fort de cohésion sociale ». En mars 2003, la France remet à la Commission européenne un document descriptif des actions nationales.

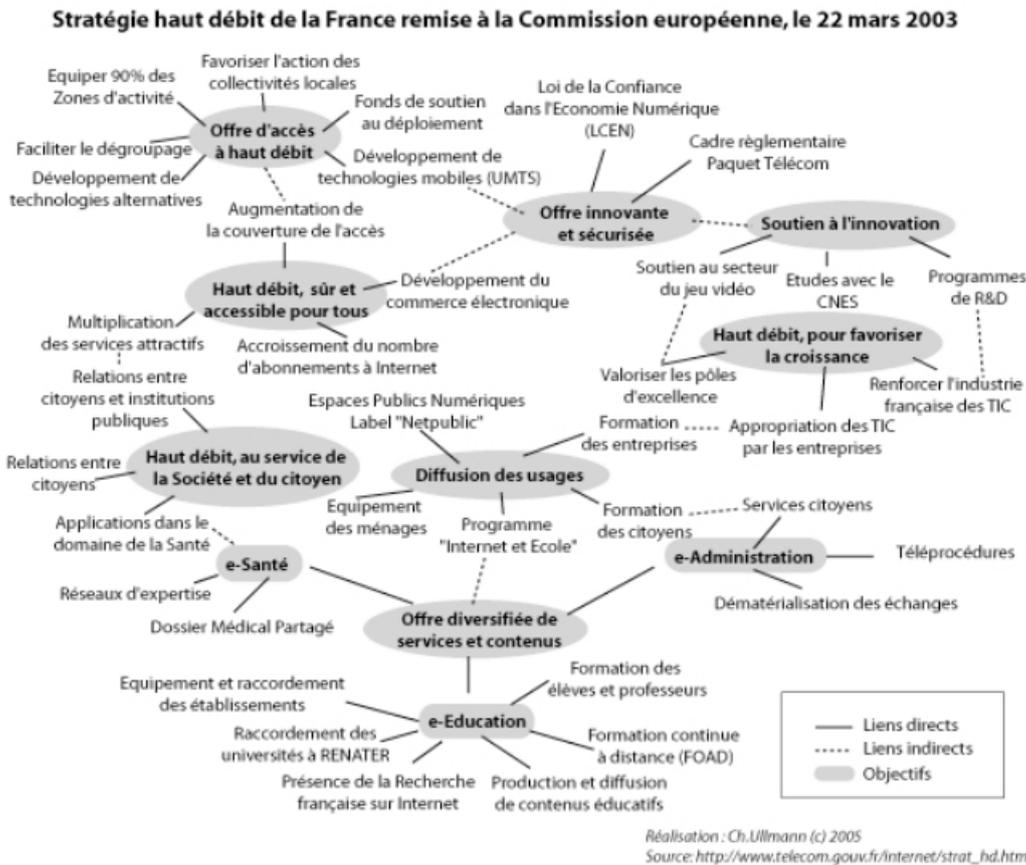


38

27

[Annexe 2]

³⁸ Charlotte Ullmann, Les politiques régionale à l'épreuve du développement numérique, Doctorat géographie, Panthéon Sorbonne , Paris 1, 2006 .



[Annexe 3]

5) Le contexte juridique et réglementaire de l'aménagement numérique du territoire

Le cadre juridique et réglementaire a donné de nouvelles compétences aux collectivités territoriales au niveau national et européen.

- L'article L.1425-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) indique que les collectivités peuvent depuis le 21 juin 2004 :
 - établir et mettre à disposition des infrastructures et des réseaux de communications électroniques en louant des fourreaux, pylônes, câbles en fibre optique.
 - Etablir et exploiter des réseaux de communications électroniques (opérateurs d'opérateurs) en vendant à des opérateurs des services en gros.
 - Fournir directement des services aux utilisateurs finals après constatation d'insuffisance des initiatives privées (activité d'opérateurs de services)
 - Mettre à dispositions leurs infrastructures à des prix inférieurs aux coûts réels –lorque les conditions économiques ne permettent pas d'assurer la rentabilité d'un réseau- ou compenser des obligations de service public en accordant des subventions

³⁹ Charlotte Ullmann, Les politiques régionale à l'épreuve du développement numérique, Doctorat géographie, Panthéon Sorbonne , Paris 1, 2006 .

- Le décret du 27 septembre 2005

Il est relatif aux redevances d'occupation du domaine public non routier et aux droits de passage sur le domaine public routier et aux servitudes sur les propriétés privées prévues par les articles L.45 , L.47 et L.48 du Code des postes et communications électroniques (CPCE).Il prévoit de justifier de la redevance domaniale et en précise les critères.

- La loi de modernisation de l'économie du 4 Août 2008 (LME)

L'article 109 impose le pré-câblage des immeubles neufs en fibre optique et facilite l'accès des opérateurs aux immeubles existants en proposant :

- l'inscription à l'ordre du jour des assemblées de copropriété des propositions commerciales des opérateurs
- l'instauration d'un droit au très haut débit (inspiré du droit à l'antenne)
- l'encadrement par des conventions des relations entre propriétaires et opérateurs
- la mutualisation des câblages dans les immeubles

L'article 110 affirme le principe d'un accès à la sous-boucle locale pour offrir des services à haut et très haut débit.

Les opérateurs et gestionnaires d'infrastructures de communications électroniques doivent fournir à l'Etat et aux collectivités qui le demandent les informations relatives aux réseaux et aux infrastructures déployées sur leur territoire.

- Le plan France numérique 2012

Publié en Octobre 2008 par le Secrétaire d'Etat à l'économie numérique, il propose 154 mesures destinées à « faire de la France un pays en pointe à l'horizon 2012 ». Il dénonce l'exclusion et la fracture numérique et propose des formules pour un équipement destiné au grand public et aux PME. Le plan prévoit la mise en place d'instances régionales de concertation sur l'aménagement numérique du territoire afin d'encourager les collectivités à produire des schémas locaux d'aménagement numérique de leur territoire.

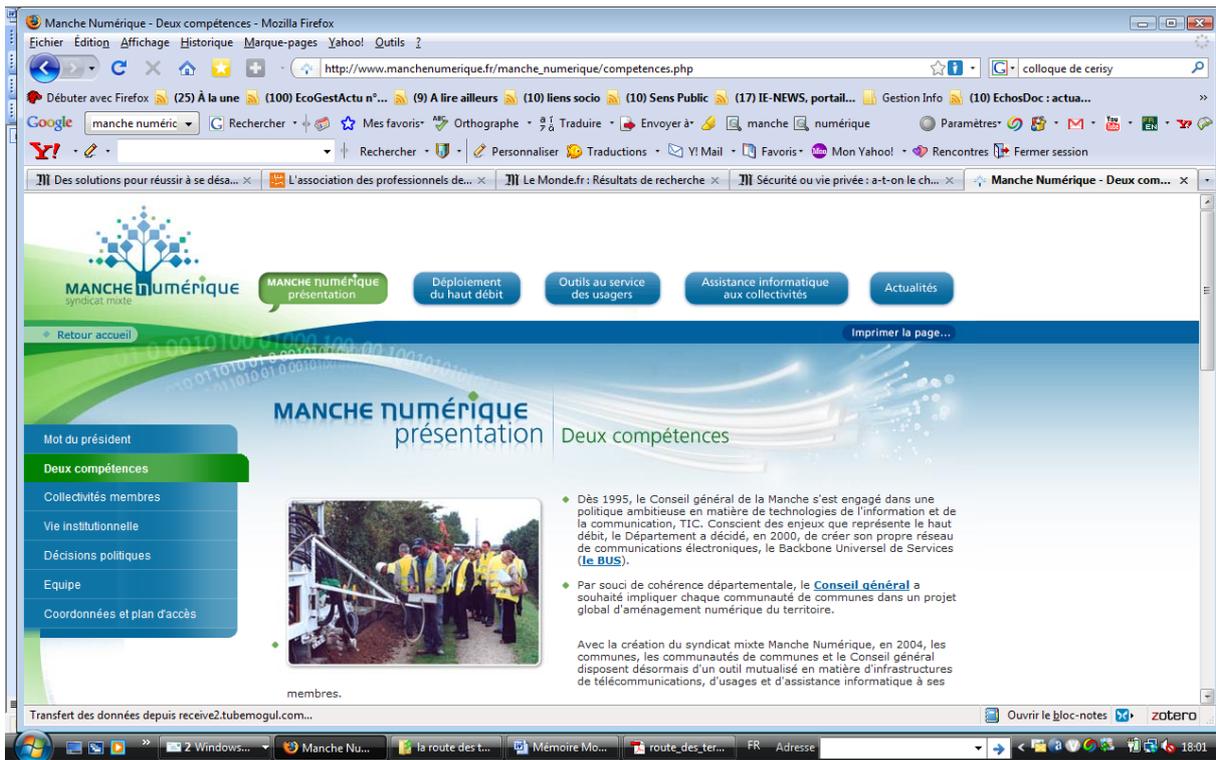
6) Le département de la Manche et l'aménagement numérique

Si l'aménagement numérique des territoires appartient aux politiques sectorielles de la Diact, elle est l'objet même du syndicat mixte Manche Numérique. Dès 1995, le Conseil général de la Manche s'est engagé dans une politique en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC). Conscient des enjeux que représente le haut débit, le Département a décidé, en 2000, de créer son propre réseau de communications électroniques, le Backbone Universel de Services (le BUS).

Chapitre 3 : Présentation de Manche Numérique

1) Contexte d'études : Présentation de Manche Numérique

Le syndicat mixte Manche numérique est un établissement public installé depuis 2004. Il regroupe le Conseil Général de la Manche et la quasi-totalité des Communautés de communes de la Manche. Il représente ainsi 98% de la population et 98% du territoire départemental. Le dernier Conseil d'administration a décidé de mettre en place une nouvelle stratégie avec notamment la mise en place d'un portail (2008) .



[Annexe 4]

2) Les compétences de Manche numérique

Manche numérique exerçait notamment jusqu'alors deux compétences :

- l'aménagement numérique du territoire : l'établissement et l'exploitation des infrastructures de télécommunications, promotion des usages en matière de TIC (volet 1)
- l'assistance à l'informatique de gestion de ses membres (volet 2)

Le projet s'inscrit dans un cadre juridique marqué par l'adoption de la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LEN) du 21 juin 2004 et de la loi relative aux communications électroniques et services de communication audiovisuelle du 9 juillet 2004. Un nouvel article L. 1425-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) vise à élargir le cadre d'intervention des collectivités locales dans le domaine des communications électroniques. Cet article crée un service public local relatif aux réseaux et services locaux de télécommunications et permet aux collectivités locales de devenir opérateurs de communications électroniques dotés, sous certaines conditions, des mêmes droits et

obligations que tout opérateur de communications électroniques. Les collectivités territoriales et leurs groupements sont de ce fait compétents pour établir et exploiter toutes infrastructures et tous réseaux de communications électroniques quelle que soit la technologie mise en œuvre⁴⁰.

- l'assistance à l'informatique de gestion

L'historique de l'assistance informatique aux collectivités remonte à juin 1989, avec la création de l'Association Départementale pour l'Informatique et les Techniques de Communication (ADITEC), à l'initiative d'un élu du département de la Manche. La principale mission de l'ADITEC consistait à venir en aide aux collectivités et établissements publics de la Manche, dans le domaine informatique. L'idée de départ fut de créer un réseau d'échanges entre ces collectivités et établissements publics, autour d'outils de gestion communs. Cette démarche visait une mutualisation des coûts. Depuis le milieu des années 90, l'ADITEC a été le relais, auprès des collectivités, de la politique TIC du Conseil général de la Manche.

À la création de Manche Numérique, l'intégralité des missions de l'ADITEC perdurent: la même équipe de techniciens formateurs continue à assurer ces prestations au sein du syndicat, au titre de la seconde compétence, "Assistance à l'informatique de gestion". L'assistance informatique aux collectivités fait partie des services à caractère économique, juridiquement connus sous le vocable de "services publics industriels et commerciaux" (SPIC), dont les prestations sont payantes et couvrent normalement leurs coûts de fonctionnement. Les activités exercées dans ce cadre sont soumises à un régime juridique particulier, différent de celui des autres activités de Manche Numérique (ex.: développement des usages, déploiement des infrastructures haut débit).

Le renouvellement du comité syndical en juin 2008 a marqué le commencement d'un nouveau cycle de Manche Numérique. Le lancement d'une nouvelle stratégie a pour objectif de faire entrer pleinement le département dans l'ère numérique.

Cette stratégie repose sur 4 axes⁴¹ :

- la performance territoriale
- la proximité des services dans les territoires
- les solidarités numériques
- l'Internet et vous

3) Le déploiement du haut débit : description de l'infrastructure matérielle

Le Backbone Universel de Services de la Manche est une dorsale en fibre optique sur laquelle viennent se greffer les réseaux de desserte ou "boucles locales" (ex. l'ADSL, les courants porteurs en ligne, le satellite, le WiMax ou le WiFi). Via ces boucles locales, l'utilisateur peut accéder à l'internet rapide. La création du BUS, constitue un projet réalisé par les autorités publiques dans la Manche. Le BUS fédère un nombre important d'acteurs et de technologies. La consultation publique lancée en 2000 a permis de recenser les besoins des opérateurs et des

⁴⁰ *Sans intervention publique, seule une partie du territoire manchois aurait disposé d'accès à haut débit, avec des offres de services probablement limitées*

⁴¹ Descriptif détaillé des projets liés aux 4 axes

http://www.manchenumerique.fr/upload/Objectifs_2008_2011.pdf [consulté le 22 mars 09]

usagers et a confirmé la pertinence voire la nécessité de l'intervention des autorités publiques. Le premier maillon du BUS de la Manche est installé sur le réseau électrique de RTE en 2002. Le chantier a permis d'équiper environ 95 kilomètres de lignes à haute et très haute tension entre Cherbourg et Saint-Lô. Les fibres ont été posées suivant la technologie "Câbles optiques enroulés" (COE).

Dès juin 2004, Manche Numérique poursuit le projet consistant à structurer les maillons en fibre optique déjà existants, à construire les tronçons manquants et à les interconnecter pour accélérer le dégroupage et le déploiement du haut débit dans la Manche. Un marché public de maîtrise d'œuvre a été lancé afin de construire les autres maillons du Bus. Désormais, le BUS de la Manche correspond à une dorsale en fibre optique de près de 1 200 kilomètres, comprenant par moitié des infrastructures existantes.

En mai 2006, Manche numérique indique que l'accès aux réseaux de télécommunications sous toutes ses formes (téléphonie mobile, téléphonie fixe, internet) est crucial pour l'attractivité des territoires, d'où la nécessité de la desserte des zones d'activités du département, notamment des entreprises. Elle expose sa démarche adoptée selon plusieurs cas de figure:

- Les zones d'activité créées avant 1997 : elles bénéficient d'un réseau de télécommunications qui appartiennent à France Télécom. Les travaux qui s'y réfèrent (génie civil et pose de fourreaux) ont été en effet financés par les collectivités, puis ces ouvrages ont été rétrocédés à France Télécom (entreprise publique d'alors et opérateur privé aujourd'hui). Dans ce cas, il reste peu de chance de disposer d'infrastructure publique existante pour déployer un réseau optique neutre.

- Les zones d'activité créées après 1997 : Manche Numérique a décidé de réaliser une étude exhaustive sur les infrastructures déployées par les collectivités. Dans le cas d'une cession des ouvrages publics à France Télécom, Manche Numérique envisage de se rapprocher de l'opérateur historique afin de constater la pleine propriété publique de ces infrastructures, et d'annuler les conventions passées alors (puisque celles-ci se trouvent infondées juridiquement).

- Les zones d'activité futures : Manche Numérique vient en appui technique auprès des aménageurs de telles zones. Le Syndicat émet des préconisations techniques fixant les architectures de génie civil et de réseau télécommunications, et réalisera sous sa maîtrise d'ouvrage les travaux (financés par la communauté de communes concernée).

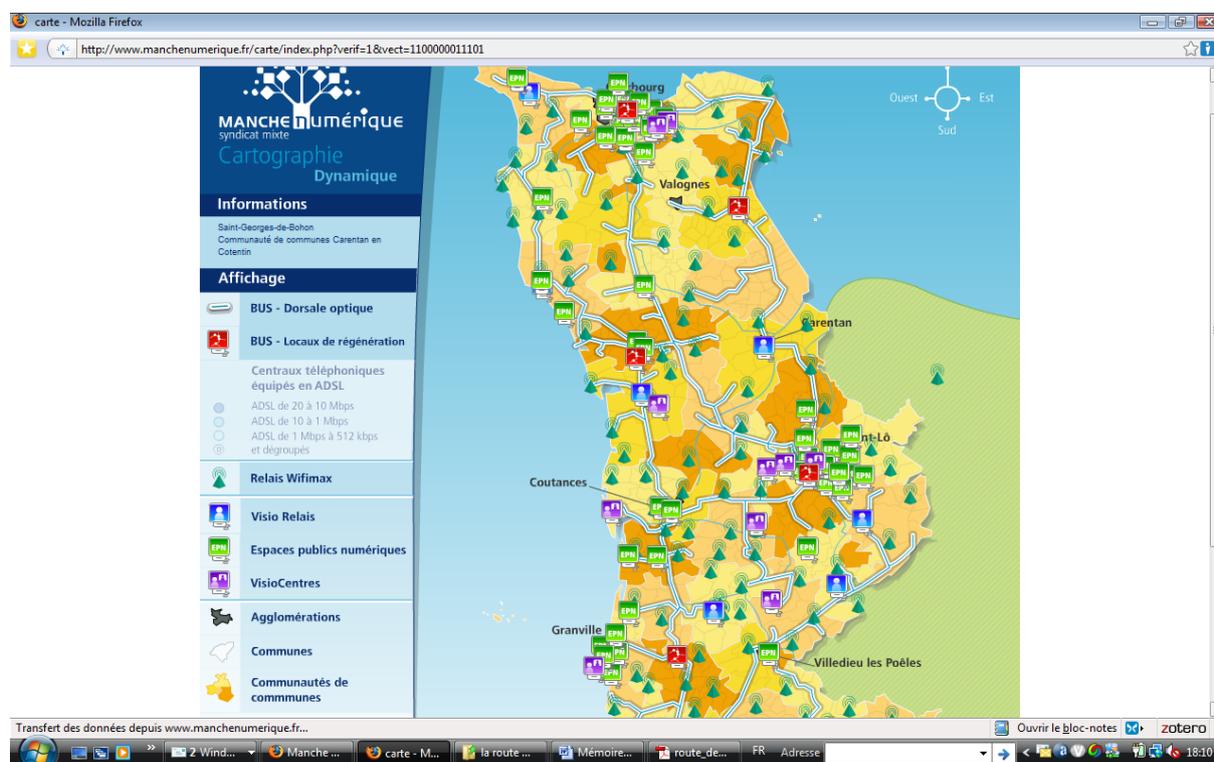
Manche Numérique a prévu de proposer une convention type d'occupation du domaine public pour tout opérateur de télécommunications présent sur les zones d'activité.

L'organisation insiste sur l'importance de prendre en compte les besoins de chaque territoire intercommunal, mais elle indique également que les candidats à la délégation de service public doivent répondre à un cahier des charges définissant notamment les besoins en terme de haut débit sur chaque territoire intercommunal membre de Manche Numérique.

Ainsi, les ingénieurs de Manche Numérique ont ainsi rencontré une première fois tous les EPCI membres afin de déterminer les besoins sur leur territoire en terme de débit et de

services selon différents niveaux pour ensuite leur présenter une estimation de leur projet, cette dernière se basant sur un modèle technologique envisageable de manière à approcher le coût réel, encore inconnu. Les informations résultant de ces réunions ont été intégrées au cahier des charges de la délégation de service public.

Un guide mis en ligne sur le site de Manche numérique s'adresse aux décideurs locaux et leur donne des conseils pour la mise en œuvre technique des réseaux ⁴²



[Annexe 5]

4) Le financement

Le projet BUS, dont l'enveloppe globale s'élève à près de 30 millions d'euros, est financé par le Conseil général de la Manche, avec des fonds structurels européens (subventions portant sur les études juridiques et technico-économiques et une partie des investissements).

Le cadre juridique : retenu est celui de la délégation de service public. La procédure de publicité et de mise en concurrence lancée le 22 novembre 2004 a abouti, un an plus tard, au choix d'un délégataire. Il s'agit du groupement LD - VINCI NETWORKS - AXIA FRANCE qui, pour assurer cette délégation, a créé la société Manche Télécom. ⁴³

⁴² http://www.manchenumerique.fr/upload/publication/fichier/Preparer_arrivee_fibre_optique.pdf [consulté le 22 mars 2009]

⁴³ Communiqué de presse <http://www.manchenumerique.fr/upload/Communique21.02.2006.pdf> [consulté le 22 mars 2009]

Chaque projet de boucle locale intercommunal monté par Manche Numérique en commun avec la Communauté de communes concernée, est financé, les apports extérieurs soustraits, par le Conseil général de la Manche et la Communauté de communes à parts égales.

5) Les projets de Manche Numérique

Ils concernent de nombreux champs d'action et secteurs d'activité :

- L'enseignement et la formation par un réseau de visioconférence ou les espaces publics numériques (ENT)
- Le social et la santé (Visio guichets, Manche santé)
- L'économie et l'industrie, l'administration avec les plateformes de dématérialisation

Le projet ACTES⁴⁴
L'application «Actes» (aide au contrôle de légalité dématérialisé) a pour objectif la modernisation du contrôle de légalité. Il s'agit donc de dématérialiser⁴⁵ la transmission des actes (arrêtés, délibérations) entre les collectivités et la préfecture ou sous-préfectures.
La télétransmission est réalisée via un outil spécifique proposé par un prestataire de service. La préfecture de la Manche et Manche Numérique se sont associées pour proposer un support technique grâce à une présentation accessible à tous.

- Mise en ligne du DCE
- Gestion des réponses électroniques
- Gestion automatisée des questions/réponses des candidats et des correctifs (tous les candidats identifiés dans le registre des retraits sur la plate-forme reçoivent automatiquement une alerte par messagerie électronique.)
- Le service public local : SPL permet à une collectivité de diffuser sur son site internet le guide des droits et démarches de «service-public.fr» et de les compléter avec des informations de proximité pertinentes pour ses administrés. Ces derniers ont donc un service de qualité qui répond à près de 2400 questions avec des fiches nationales officielles et validées, des informations pratiques correspondant à leur situation. Service-Public Local permet aux services administratifs⁴⁶ de gérer leurs informations via internet, sans aide du prestataire informatique de la collectivité.

6) Les acteurs de Manche Numérique

« Une organisation est un construit humain et n'a pas de sens en dehors du rapport à ses membres ». « Elle est le royaume des relations de pouvoir, de l'influence, du marchandage et

⁴⁴ <http://www.manchenumerique.fr/actes/> [consulté le 22 mars 2009]

⁴⁵ *La Dématérialisation des marchés publics : C'est l'article 56 du code des marchés publics qui a introduit la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Depuis le 1er janvier 2005, les acheteurs publics sont dans l'obligation de pouvoir réceptionner, par voie électronique, les candidatures et les offres relatives aux marchés formalisés du code des marchés publics, quel que soit leur montant. Cette obligation ne s'impose pas aux marchés passés selon la procédure adaptée et aux marchés de l'article 30 du code des marchés publics. Pour répondre à l'obligation légale, Manche Numérique a mis en place une plate-forme mutualisée ouverte à tous les organismes publics du département⁴⁵. Chaque organisme public intéressé peut disposer, sur cette plate-forme, d'un espace dédié afin d'organiser toutes ses procédures de consultation (formalisées et adaptées)*

⁴⁶ Un exemple intégré à la Ville de Saint Lô
http://www.saintlo.fr/specific/formats/format_mairie.jsp?id=46 [consulté le 22 mars 2009]

du calcul ». Le phénomène organisationnel apparaît « comme un construit politique et culturel »⁴⁷.

Le projet de Manche Numérique répond aux contraintes de l'action collective des organisations et ne déroge pas à une démarche qui va de l'organisation au système ; ainsi les sources de pouvoirs peuvent dépendre de la possession des connaissances des règles de fonctionnement d'une organisation, d'une compétence particulière mais encore de la maîtrise de l'information. C'est dire que l'organisation est un lieu de tension qui nécessite une régulation. On pourra constater que Manche Numérique est à la fois le lieu de l'émergence possible de la tension tout en étant le régulateur ? Or l'acteur, comme le disent Michel Crozier et E. Friedberg, n'existe pas en dehors du système social et le système n'existera que par l'acteur.

7) La mise en place d'un portail

Manche numérique a lancé en décembre 2008, une procédure adaptée afin de concevoir, de réaliser et de s'occuper de la maintenance du site internet du syndicat mixte Manche Numérique. Le site actuel, encore en place à cette date, est statique. Le nouveau projet devra être un outil d'information, de communication et de services pratiques.

Manche Numérique spécifie également que son outil devra être « évolutif » et prévoir une version anglaise (beaucoup de britanniques habitent ou passent dans le département pour des raisons de proximité géographique) .

Le portail selon moi, s'inscrit dans le système de production, plus particulièrement la production de services (ou servuction) : le service est une prestation , un travail sans transformation de matière, il est « immatériel » (certains considèrent qu'il est non « stockable » , dans ce cas précis , je ne suis pas de cet avis puisque, au contraire , des informations liées au service seront stockées pour utilisation...).

Le client/usager participe à la production : il va fournir l'information qui permettra à l'organisation (Manche Numérique) d'ajuster sa demande qui pourra exécuter certains actes de production.

8) Le portail comme outil d'information et de communication

L'outil, indique le cahier des charges, devra informer sur le syndicat, ses membres, son mode de fonctionnement, ses compétences, objectifs et projets, contacts...

Le public visé sont les cibles internes (collectivités de la Manche, membres du syndicat mixte), les cibles externes (tous les usagers du département – entreprises et habitants) et

⁴⁷ Crozier, Michel, Friedberg Erhard, L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective, Le seuil, 1977, p, 45, 50, 197-198

futurs usagers du département. Les cibles relais avec les partenaires institutionnels et privés (acteurs du développement numérique).

Il devra :

- Communiquer envers ses membres, ses partenaires publics ou privés, les usagers et futurs usagers du département, la presse.

- Offrir des services pratiques tels que l'abonnement à la lettre d'information, à l'accès à la cartographie illustrant les différents projets (réseaux de télécommunications, de téléenseignements, de visiorelais, EPN...) , l'accès à d'autres dossiers relatifs aux domaines traités par Manche Numérique, la consultation des délibérations, des appels à projet et des annonces relatives aux marchés publics.

- Avoir des fonctionnalités d'interactivité : pour exemple l'encart « Réagir » mènera directement à la boîte à idées ; mais également de partage vers des outils sociaux (blogs, bookmark , réseaux sociaux...) .

- Prévoir (tranche conditionnelle du marché) une solution de cartographie interactive qui permettra de faire apparaître les différents équipements en lien avec l'activité de Manche Numérique (visiorelais, espaces publics numériques, tracé du réseau de fibresoptiques, boucles locales, etc), avec des possibilités de zoom sur la carte. La solution devra être en mesure d'importer simplement des données de géolocalisation (ex. mapinfo ou kml) afin d'intégrer d'éventuelles données cartographiques dans le cadre de la création d'un SIG au sein de Manche Numérique.

- Les acteurs internes, membres du syndicat Manche Numérique disposeront d'un espace privé (Intranet) qui bénéficiera des mêmes fonctionnalités du site tout public (mise en place de vidéos, d'images, d'actualités) afin de constituer des liens forts.

Ainsi le nouveau site devrait « donner une vision globale des actions de Manche Numérique, mettre en lumière les objectifs stratégiques pour tous, et illustrer de manière exemplaire les grandes tendances liées au web interactif, collaboratif et communautaire » Dans le cadre de sa stratégie de communication liée aux pratiques web 2.0., l'équipe de Manche Numérique propose des réflexions de fond sur le numérique par le biais d'un blog.

9) Le portail comme outil de recueil d'information

Des informations pourront être collectées à partir du site afin d'effectuer des sondages, des consultations (avec un forum modéré). Le module « sondage » permettra de réaliser un sondage sur un thème donné en demandant de cocher des cases. Associé à la page d'accueil, il permettra d'afficher les résultats du sondage en donnant le nombre de réponses et leur répartition (négatives, positives, neutres) sur le site.

- La page « boîte à idées » a pour objectif de récolter les commentaires et les suggestions des usagers. Ainsi, cette page permettra de mettre en lumière les questions fréquemment posées avec les réponses correspondantes.

- En s'abonnant à la lettre de diffusion, l'internaute entrera ses données personnelles dans un formulaire qui alimentera le fichier de Manche Numérique.

- Des flux RSS thématiques seront proposés aux utilisateurs qui pourront personnaliser leurs propres systèmes d'information.

- Le socle technique induit une interface d'administration, sous la forme d'un tableau de bord à l'administrateur du site. Ainsi, en retrouvant l'ensemble des données nécessaires pour piloter le site, il gèrera également le profil des contributeurs. Cet outil propose une gestion de contenu (CMS, procédure éditoriale...). Il intégrera un moteur de recherche, la gestion de bases de données (annuaires, exportables à tout moment en format XML avec des critères de sélection et de tri, et de format csv) mais également des modules de publications de rapports et de délibérations. L'ajout/suppression d'un code javascript, sur tout ou partie du site, pour installer un outil de mesure de fréquentation (tel que Xiti, Google Analytics ou autres).

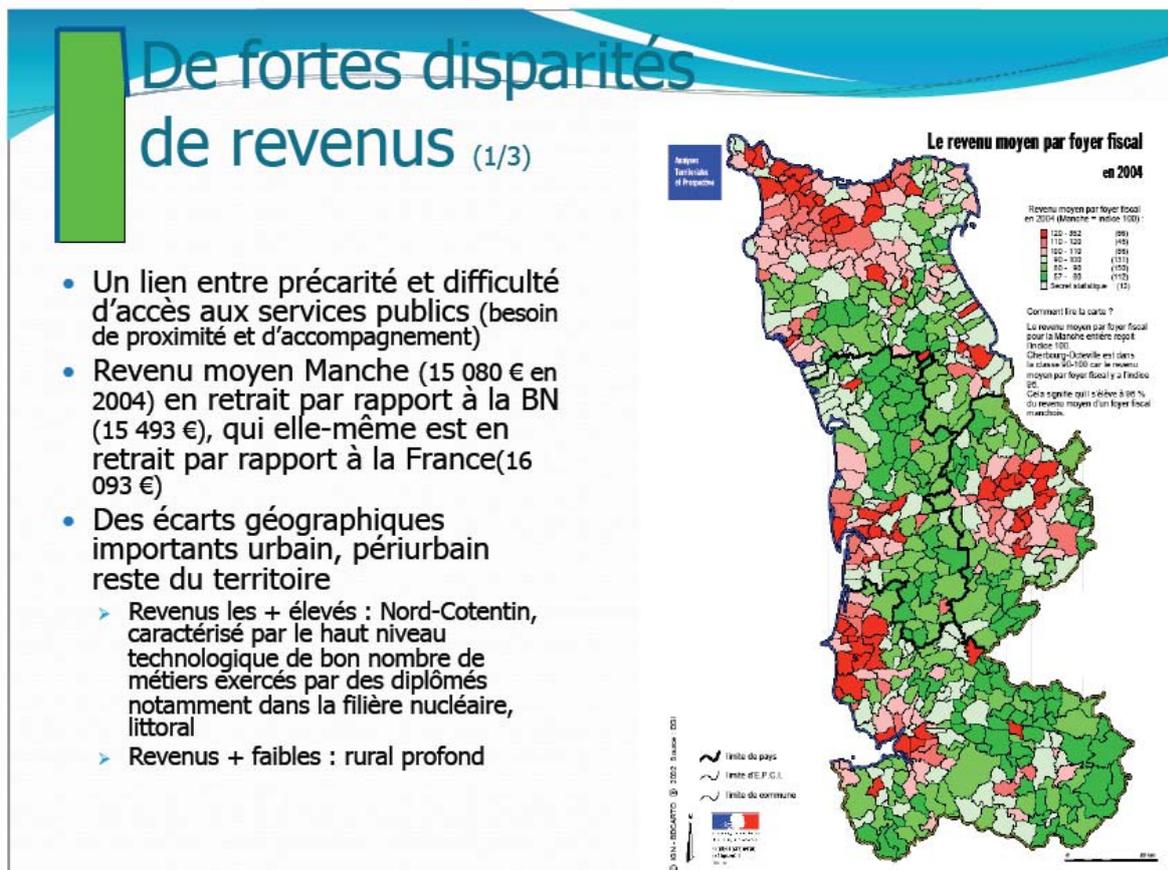
Chapitre 4 : Essai d'analyse critique

1) Les enjeux de Manche Numérique

Les enjeux de Manche numérique sont multiples et se transforment au fur et à mesure des avancées, des rencontres et des réflexions. Chaque projet nouveau engendre de nouvelles réflexions qui amènent elles – mêmes à de nouvelles considération, un « work in process » en quelque sorte. Au-delà du déploiement du haut-débit sur le territoire, de la proposition de services aux usagers et de l'assistance informatique aux collectivités qui sont sa mission première. Pour rappel, la structure propose pour 2011⁴⁸, quatre axes eux-mêmes subdivisés en différents programmes.

- la performance territoriale
- la proximité des services dans les territoires
- les solidarités numériques
- Internet et vous ?

Le contexte géographique, démographique, économique et social, justifie de cette stratégie. Le département de la Manche est une presqu'île dont la forme est très étirée. C'est un département littoral ; les distances sont importantes pour rejoindre les principaux pôles d'emploi et de service. Il est constitué par un réseau dense de petites villes. C'est un département rural avec un vieillissement qui s'accélère. On observe de fortes disparités de revenus et donc des situations de fragilités au regard de l'accès aux services.



Dans ce département rural (550 communes sur 601), certaines risquent la désertification. Les habitants pour des raisons financières s'éloignent des villes et les bassins de vie s'étendent. Le vieillissement s'accélère : des projections l'illustrent de façon évidente

Un vieillissement qui s'accélère

- 3 approches du vieillissement :
 - **Économistes** : l'entrée dans le vieillissement = cessation d'activité
 - **Démographes** : = 65 ans
 - **Gérontes** : = 80 ans, avec une prévalence accrue de pathologies lourdes et souvent concomitantes, favorisant notamment l'entrée en dépendance
- Les facteurs démographiques du vieillissement de la population
 - Allongement de l'espérance de vie
 - Les fluctuations de la fécondité qui accélèrent ou ralentissent plus tard le vieillissement (effet actuel : papy boom)
 - Migrations résidentielles, notamment dans la Manche, surtout sur le littoral, en particulier sur la côte sud-ouest du département

L'indice de jeunesse en 1999

Indice de jeunesse

- de 1,00 à 1,20
- de 1,25 à 1,50
- de 1,55 à 1,75
- de 1,75 à 2,00
- de 2,00 à 2,25

Mode de calcul : nombre de 0-14 ans / nombre de 65 ans et +

La jeunesse de la Manche est de 1. Les moins de 20 ans ont donc aussi contribué aux 65 ans et plus.

Le décalage est sensible, tout pour les villes de Cherbourg-Octeville et Saint-Lô, qui ont des indices de 2,00 et plus.

© IGN, BOCARTE, © 1999 Soudan, INSEE, INP 1999

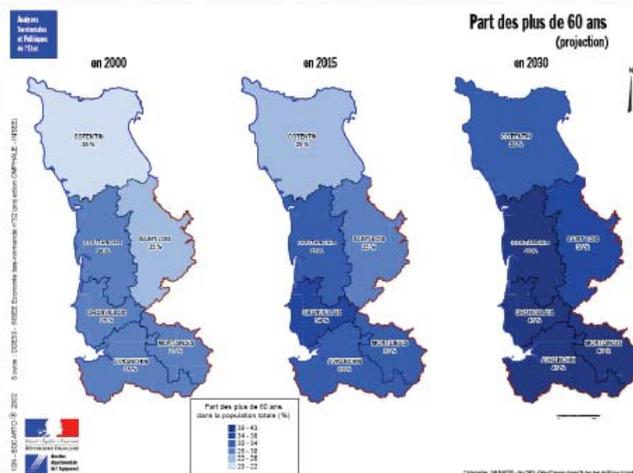
Logo of the Département de la Manche and the Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE).

Cartographie : 10/10/2000 - Juin 2001 - © CartographieM123 pour le Département de la Manche

[Annexe 7]

Un vieillissement qui s'accélère (2/2)

- Des conséquences à analyser, notamment dans les secteurs où celui-ci est particulièrement marqué:
 - effets sur les services, les déplacements, les équipements
 - Accessibilité sous toute ses formes
 - Impact positif sur l'économie locale (économie présenteielle)
 - Des niveaux de revenus marqués par des écarts importants
- anticiper sur les besoins à satisfaire
 - définir les besoins
 - créer ou adapter les équipements en conséquence
 - Faciliter l'accès aux services (pratique des moyens informatiques, mobilité, maintien à domicile, ...)



[Annexe 8]

L'aménagement numérique du territoire avec le haut débit permet l'apport de services multiples des entreprises comme aux particuliers, notamment en termes de services publics. Les échanges d'informations à distance et en temps réel évitent de se déplacer, répondent à beaucoup de besoins dans les zones rurales géographiquement éloignées des centres urbains et des lieux de décision⁴⁹.

2) La connaissance de son environnement

Pour répondre aux enjeux que le syndicat Manche Numérique s'est fixé, il lui est essentiel de d'appréhender le mieux possible son environnement. Il peut mettre en place une veille stratégique. C'est un processus par lequel l'organisation va anticiper et capter des signaux d'alerte afin de saisir des opportunités de marché et de réduire les risques qui sont liés à l'incertitude.

⁴⁹ Nael JP, DDE de la Manche, la route des territoires, mai 2009

Le **processus de veille** mis en place va permettre à l'organisation de :

- ✓ Prévoir, surveiller et anticiper les changements à venir (opportunités /menaces)
- ✓ Evaluer sa position face à ses concurrents
- ✓ Avoir une meilleure vision et perspective des actions actuelles et futures des concurrents

concurrents

Il va pouvoir le saisir en interne mais également en externe :

Il lui faut appréhender par exemple l'ensemble de son environnement juridique puisqu'il va constituer des fichiers informatiques qui vont collecter des données personnelles. Ainsi, la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) a été instituée par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés qui la qualifie d'autorité administrative indépendante. Face aux dangers que l'informatique peut faire peser sur les libertés, la CNIL a pour mission essentielle de protéger la vie privée et les libertés individuelles ou publiques puisque cette autorité indépendante surveille par ailleurs la sécurité des systèmes d'information en s'assurant que toutes les précautions sont prises pour empêcher que les données ne soient déformées ou communiquées à des personnes non-autorisées. Il serait intéressant de connaître l'avis de la CNIL sur le fait que Manche Numérique est en partie opérateur tout en proposant du contenu ?

3) Méthodologie de la recherche

J'ai dans un premier temps pensé travailler sur « l'aménagement numérique du territoire ». Il s'avérait rapidement que ce sujet était bien vaste et touchait des axes à la fois convergents et trop disparates. Je précisai mon sujet sur l'aménagement numérique du territoire en Basse Normandie, dans la Manche en prenant pour appui une structure créée à cet effet, soit Manche Numérique.

Mots clés : Aménagement numérique du territoire

- ❑ Le moteur de recherche Google
 - ainsi Google propose 184 000 réponses : dont trois articles universitaires dans les premières occurrences, suivi par un article de wikipédia, de la Diact, puis de l'atelier numérique du territoire
- ❑ Le moteur de recherche Exalead me propose 285 489 résultats et me demande de préciser la recherche avec les mots clés suivants :
 - aménagement numérique
 - aménagement numérique des territoires
 - collectivités locales
 - collectivités territoriales
 - conseils généraux
- ❑ Le moteur de recherche Google Scholar me propose 2390 articles récents avec ce même mot clé
- ❑ Le métamoteur Kartoo me propose 69 100 résultats

Une recherche bibliographique me permet de préciser divers axes de lectures (ouvrages, revues, thèses...).

- ❑ 11 articles dans le Monde depuis un an
- ❑ 3 articles sur le Figaro. fr
- ❑ Les Echos ramènent 28 articles

Des recherches complémentaires me permettent de trouver la structure Manche Numérique. J'ai donc écrit à plusieurs acteurs dont

- le Président de l'organisation Manche Numérique
- le directeur de Manche Numérique
- le chargé de mission à la SGAR
- le chargé Tice de l'Université de Caen
- le chargé Tic à la région Basse Normandie

Tous m'ont répondu sauf une personne (chargé Tic Basse Normandie) et ont accepté un entretien téléphonique [annexes 9 et suite]⁵⁰.

Je suis par la suite allée assister à la manifestation sur la route des territoires avec comme sujet « Le numérique, outil de cohésion au service de la relation patient-secteur médical-territoire » [annexe 10]⁵¹

J'ai intégré cette recherche dans une dynamique processuelle, le principe de sérendipité, une recherche amenant une découverte, des références ...

J'ai tenté de délimiter tous les champs d'études concernés par la thématique, et on s'aperçoit qu'une analyse systémique, croisant tous les domaines est incontournable pour saisir toute la complexité qu'induit l'aménagement du territoire. J'ai par la suite, décidé d'élaborer ma réflexion en observant le terrain tout en intégrant la dialectique recherche/terrain sur deux axes :

⁵⁰ Voir page 61

⁵¹ Voir page 70

- un essai d'analyse des enjeux et ou possibilités du portail dynamique à venir
- une observation d'expériences et d'applications dans le domaine de la santé

4) Une analyse du portail à venir

Champs concernés		Fonctionnalités demandées	Conséquences supposées
Internet			
Communication	<i>Externe</i>	Communiquer envers les usagers et futurs usagers du département	Une volonté de transparence et d'information
		L'accès à la consultation des délibérations, modules de publications de rapports et de délibérations	Une volonté de transparence et d'information qui s'inscrit dans la modernisation de l'Etat et la dématérialisation des données et des procédures
		Des appels à projet et des annonces relatives aux marchés publics	La dématérialisation des procédures et annonces comme un service rendu aux entreprises et une information apportée au public afin de dynamiser et de relancer les usages
		L'accès à la cartographie illustrant les différents projets (réseaux de télécommunications, de téléenseignements, de visiorelais, EPN...)	Une communication ouverte et valorisante pour la communauté qui observe en temps réel l'aménagement de son territoire dont elle se saisit encore mieux. Un service offert dans une informations sur les infrastructures existantes . Par ailleurs cette visibilité peut être incitatrice dans le cas de l'installation d'une entreprise (ou d'un foyer).
	<i>Interne</i>	Communiquer envers ses membres	L'espace de communication va pouvoir créer du lien entre des acteurs qui n'ont pas forcément le temps ou le loisir de se rencontrer . Un service B to B puisqu'il s'agit d'un syndicat vers des collectivités territoriales. La création d'une communauté agissante à terme
Ses partenaires publics ou privés		La stratégie de communication mise en place est englobante : les messages internes ne sont pas seuls réservés aux membres mais également aux clients afin de les intégrer dans un espace commun,	

			incitatrice d'une dynamique commune.
	<i>Institutionnelle</i>	La presse.	Traditionnelle et ouverte : on donne à voir et on propose un espace spécifique avec des communiqués et des dossiers de presse en ligne
Outils sociaux			
		Blogs, bookmarks, réseaux sociaux....	Le partage d'information que suppose cette communauté dont la création est incitée par le biais d'outils sociaux pourrait être complétée par un forum. Il est à souligner que la notion de forum est essentielle dans les applications dites collecticielles. Le forum, lieu de discussion, est mis en place afin que les personnes intéressées par un domaine, puissent lancer des thèmes de discussions et les alimenter (régulièrement ou non). Cet outil, construit sur le même principe que celui de la messagerie, en mode asynchrone est déposé en un lieu public où tous les participants pourront répondre. On obtiendrait ainsi une arborescence des contributions des différentes personnes ce qui permettrait de recueillir les différents avis sur les questions débattues. Cela peut favoriser l'amélioration de la qualité surtout si une synthèse récapitulative (rédigée par l'initiateur du débat) est proposée en fin de discussion. Par ailleurs, l'anonymat rendu possible par le forum laisserait une liberté que ne permet pas forcément les blogs ou les réseaux sociaux.
Information			
		En s'abonnant à la lettre de diffusion, l'internaute entrera ses données personnelles dans un formulaire qui alimentera le fichier de MN.	Voir le pt sur la gestion des annuaires

		Des flux RSS thématiques seront proposés aux utilisateurs qui pourront personnaliser leurs propres systèmes d'information.	Un système de DSI (diffusion sélective de l'information) directement initiée par l'internaute. Le choix des flux générés par les usagers donnera un avis et une photographie des préoccupations de ceux-ci. De plus, la mise en perspective avec l'adresse électronique et les coordonnées pourra donner lieu à une cartographie précise des courants de pensée et demandes. Une réponse des instances politiques mais également économiques ou sociales pourra alors être proposée. Une segmentation fine à initier...
		Intègrera un moteur de recherche	Le système d'information choisi doit penser attentivement son moteur de recherche si il veut être performant et ne pas générer de mécontentement : une indexation pas assez fine des mots clés peut amener l'internaute à renoncer à celle ci si elle s'avère trop aléatoire. Ne peut –on pas également y intégrer le système des tags , qui en plus « remonter » les recherches effectuées par les utilisateurs et les proposer dans un cadre collaboratif, donneront un aperçu effectif des questions posées à un moment donné.
		L'encart « Réagir » mènera directement à la boîte à idées	Une façon possible de recueillir les avis des usagers ; bien entendu, certains renonceront à donner des idées pour de multiples raisons : manque de temps, pas envie, pas d'idée (on peut réagir sans avoir de réponse à donner). Mais , comme je l'indique dans ma remarque sur la boîte à idées , cette fonctionnalité est – selon moi – anachronique comparativement à la l'actualité du web.2.0 , plus dynamique.
		Les informations pourront être collectées à partir du site afin d'effectuer des sondages, des consultations (avec un forum modéré) . Le module « sondage »	Pour associer une communication politique future ? Est-ce du clientélisme ou une réponse à un besoin ?

		permettra de réaliser un sondage sur un thème donné en demandant de cocher des cases. Associé à la page accueil, il permettra d'afficher les résultats du sondage donnant le nombre de réponses et leur répartition (négatives , positives, neutres) sur le site.	
		La page « boîte à idées » a pour objectif de récolter les commentaires et les suggestions des usagers. Ainsi, cette page permettra de mettre en lumière les questions fréquemment posées avec les réponses correspondantes.	Plutôt qu'une boîte à idées qui dans la formulation paraît obsolète pourquoi ne pas favoriser les forums
		Un outil de mesure de fréquentation	Des statistiques pourront être réalisées dans un but quantitatif afin d'améliorer la qualité : <ul style="list-style-type: none"> - combien de visiteurs ? - quelles pages lues ? - quelles thématiques retenues ? - quelles réactions observées , où , par rapport à quoi ?
Intranet			
		Les acteurs internes, membres du syndicat Manche Numérique disposeront d'un espace privé qui bénéficiera des mêmes fonctionnalités du site tout public (mise en place de vidéos, d'images, d'actualités) afin de constituer des liens forts.	Il peut être mis en place grâce à la création de base de données qui recensent des données numériques, textuelles ou vidéos des dossiers partagés : cela permettrait de gérer les tâches, les comptes rendus mais également les actions ou décisions. La contrainte étant pour les utilisateurs de fournir au système d'information ce qu'ils détiennent en échange de quoi, ils bénéficieraient des données des autres. L'information ainsi gérée rendrait les

			organisations plus compétitives en se rapportant à une base de suivi de projet , en maîtrisant des flux d'information structurés et en capitalisant les connaissances . Ce dernier point est essentiel pour consolider le savoir , bénéficier de l'expérience acquise afin de mieux réussir les projets à venir notamment dans la perspective d'un « turn over » important dans les années à venir au sein de la fonction publique.
Interface technique		Le socle technique induit une interface d'administration, sous la forme d'un tableau de bord à l'administrateur du site. Ainsi, en retrouvant l'ensemble des données nécessaires pour piloter le site, il gèrera également le profil des contributeurs	Il devra prendre en charge la sécurisation des applications et des ressources : les droits d'accès aux ressources partagées
		La gestion de bases de données (annuaires, exportables à tout moment en format XML avec des critères de sélection et de tri ,et de format csv	La mise en commun de l'ensemble des données qui seront consignées dans cet annuaire des services mais également des individus évitera la redondance mais pourra fournir des informations actualisées par le service adéquat à l'ensemble des utilisateurs ou membres de la communauté. Les systèmes d'informations doivent prendre en charge ces annuaires internes ou externes. Ainsi l'ensemble des coordonnées du personnel des organisations concernées pourraient y figurer ; on peut même envisager d'y adjoindre un trombinoscope. Pourrait-on par ailleurs y intégrer l'annuaire des partenaires voire des utilisateurs ? Ainsi , il pourrait être articulé en différents groupes d'intérêt différent (par projet, par action, par intérêt...

Ainsi le nouveau site devrait « donner une vision globale des actions de Manche Numérique, mettre en lumière les objectifs stratégiques pour tous , et illustrer de manière exemplaire les grandes tendances liées au web interactif, collaboratif et communautaire » Dans le cadre de sa stratégie de communication liée aux pratiques web 2.0., l'équipe de Manche Numérique propose des réflexions de fond sur le numérique par le biais d'un blog.

On constate que la stratégie de communication est traditionnelle et qu'elle intègre l'ensemble des acteurs de la communauté élargie ; elle s'apparente plutôt à un type de communication « corporate » qui construit une image valorisante et conforme au projet de l'organisation. Elle tente de correspondre à différents publics aux intérêts quelquefois (souvent ?) divergents : l'opinion publique – essentielle pour la sphère politique initiatrice du projet , les entreprises , et les acteurs du public que sont les autres collectivités sans oublier la presse. On est ici dans une communication globale, rassurante. Il y a une volonté de fédérer l'ensemble des acteurs à la cause commune initiée.

En observant ces deux points que sont la communication exacerbée et l'information qui est prônée, une analyse plus fine induit le recueil stratégique d'information que permettra ce portail, comme un outil d'intelligence, sinon économique , en tout cas géographique, humain, sociétal et d'opinion. Je ne doute pas que la volonté est louable et construite dans un but d'intérêt général : le système d'information mis en place va aider à des décisions stratégiques de l'aménagement du territoire. Là où un manque sera ressenti, là où une idée pourra poindre, là où une dynamique pourra être initiée. Toutefois, on ne peut s'empêcher de penser que toutes ces informations recueillies, mises en perspectives et rassemblées dans un but – normal et évident – d'analyse (questionnaires, sondages, adresses, idées...) pourraient également produire un effet inverse et/ou pervers : un asservissement de la politique au chiffre, une dérive consummatrice de l'opinion publique qui deviendrait un fonds de commerce. Les politiques substitueraient alors à une réelle vision de l'espace, de la ville, du territoire, un seul espace restreint à des besoins immédiats.

Il est par ailleurs intéressant de constater qu'avec ce portail qui se veut collaboratif, toutes les frontières traditionnelles entre la communication interne et la communication externe s'estompent. Que l'information qui reste une source de pouvoir dans sa captation oblige ici à un changement de modèle économique : le travail collaboratif et le foisonnement d'idées nouvelles ne pourront pas exister sans l'échange et le partage d'informations. Les frontières de l'organisation ont également tendance à s'estomper entre l'entité, le groupe et l'individu. Dans une situation idéale, la créativité et l'innovation des uns induiront leur capacité à améliorer l'organisation, le territoire.

5) La visibilité de Manche numérique et son appréhension par les publics

Pour l'instant le site actuel bien qu'assez riche, ne donne pas une réelle visibilité des enjeux de la structure. On y apprend pourtant sa genèse et son parcours, mais il s'agit plus d'une vitrine promotionnelle – en externe- qu'un outil. Le portail qui sera mis en place devrait pallier à ce manque en donnant sans doute, une identité réelle à l'organisation qui

s'inscrira dans un projet collectif à l'échelle du territoire. Le principe du participatif induisant une « appropriation » par l'utilisateur.

6) Manche Numérique et le web. 2.0

a. Le WEB.2.0

C'est le système web.2.0 qui permet cette conception nouvelle : «Le web 2.0 repose sur un ensemble de modèles de conception : des systèmes architecturaux plus intelligents qui permettent aux gens de les utiliser, des modèles d'affaires légers qui rendent possible la syndication et la coopération des données et des services... Le web 2.0 c'est le moment où les gens réalisent que ce n'est pas le logiciel qui fait le web, mais les services !»⁵²

Avec ces nouvelles fonctionnalités la prise en compte de l'activité des usagers (consommateurs) sera plus visible : Les fonctionnalités développées par les plateformes du web 2.0, (blogroll, liste de contacts, folksonomy, flux rss, indice de réputation, etc.) sont destinées à tenir compte du fait que, dans la majorité des cas, les utilisateurs sont incapables d'explicitier ce qu'ils cherchent et n'ont pas formé d'intentions préalables, de buts ou de destinations à leur quête. Le web. 2.0, en tant que mélange de technique et de social , crée « une communauté agissante et rendue visible ».

Les plateformes du web 2.0 ont généralisé le principe du filtrage par le réseau social et par la proximité de goût, en aidant les utilisateurs à se constituer eux-mêmes un univers d'informations *qui les détourne légèrement de leurs chemins habituels, les surprennent sans les désorienter, les aident à explorer et à préciser leurs centres d'intérêt.*

Les activités individuelles des utilisateurs produisent un bien collectif, une zone de pertinence des informations disponibles à chacun, sans avoir jamais fait l'objet d'un plan concerté – ce qui interdit une approche éditoriale *apriori* par les concepteurs des plateformes. Ce modèle d'action collective articulant de façon originale individualisme et bien commun constitue la principale caractéristique de la *force des coopérations faibles*⁵³.

Un chercheur parle même de « *glocalisation*⁵⁴ : c'est quand un produit global est également adapté aux particularités locales, quand il restitue à la globalisation sa dimension sociale ».

⁵² <http://www.internetactu.net/2005/09/29/quest-ce-que-le-web-20> [page consultée le 19 avril 2009]

⁵³ Cardon Dominique <http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/> [consulté le 16/02/09]

⁵⁴ Boyd Dannah, http://www.zephoria.org/thoughts/archives/2005/09/05/why_web20_matte.html [page consultée le 19 avril 2009]

Le web.2.0 permet divers types d'applications comme par exemple :

- Partager et collaborer : avec les bookmarks sociaux, le multimédia (photos et vidéos), les sites d'actualités collaboratifs que l'on peut recommander et noter
- Rechercher, collecter : grâce aux fils d'actualité ou fils Rss, extraire la popularité des recherches effectuées avec l'émergence des tags (notion de folksonomie), l'enrichissement de bases de données façon web2.0, conserver et exploiter l'historique des recherches et navigations, les "mash-up"
- Diffuser des informations à l'aide de flux rss, de wikis (Wikimanche)
- La détection du flux rss, la mise en surveillance,(une veille via le rss)

Les idéaux du web.2.0 indiquent donc une implication individuelle dans le collectif.

b. Le système d'informations géographique

Un système d'information géographique (SIG) est un outil informatique permettant d'organiser et présenter des données alphanumériques et de reproduire des plans et des cartes. Ils sont donc très importants pour l'aménagement du territoire puisqu'ils vont apporter des informations géographiques, topographiques.

Le SIG permet de rassembler et d'exploiter des informations utiles pour la connaissance du territoire, de faciliter la gestion de certains services communautaires et de partager des données entre les différentes structures et collectivités : cela va de la numérisation du cadastre à l'organisation des voies de randonnées, le suivi de l'entretien du bocage et des cours d'eau.

Leurs représentations cartographiques orientent les politiques de développement et d'aménagement du territoire, et guident les élus dans leurs prises de décision, en permettant à terme, une meilleure maîtrise de la diversité régionale⁵⁵.

Le système d'information intégré de Manche Numérique est à considérer comme un nouveau service rendu aux usagers dans la construction de leur appartenance au territoire produisant un ancrage sur celui-ci. Mais quel est l'envers du décor ? Quelles sont les limites de cet outil qui par son interactivité pourra encore un peu plus « pister » le citoyen et ses pratiques, notamment avec la localisation par GPS ?

7) Le portail , un outil de médiation ?

Internet peut-être considéré « sous l'angle de la médiation⁵⁶ de plusieurs façons : comme support d'expressions et d'informations médiatisées auprès d'un grand public, comme support de communication entre personnes interconnectées, comme institution médiatique (au même titre que les médias télévision, radio, etc.), comme instrument hypermédia de mise en forme spécifique de discours idéologiques, sociaux ? Encore faut-il préciser que chacune de ces formes de médiation peut être sous-catégorisée de multiples façons. En tant que support d'expression, Internet permet par exemple de s'exprimer au travers de dispositifs aux fonctionnements différents : sites web, forums spécialisés, blogs, etc ».

⁵⁵ <http://www.cr-basse-normandie.fr/amenagement-sig.php> [Page consultée le 23 avril 2009]

⁵⁶ Rouquette Sébastien , L'espace médiatique Internet. http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article128 [page consultée le 19 avril 2009]

Définir la médiation suppose que l'Internet est un support d'expression et d'information mais aussi un support de communication.

Jean Meyriat (ADBS) a indiqué que selon lui « l'information est le contenu de la communication ». Or la diversité des outils tels que les messages écrits, les forums, les blogs, les supports interactifs et/ou multimédias ne proposent –ils pas aussi une marchandisation des « cette offre de services »? Ne va –ton pas ici et là vers une « industrialisation des contenus ». Ainsi la gestion des affaires publiques loyalement proposée comme « médiation » ne court-elle pas le risque de ressembler à des solutions trop libérales, vers une mondialisation/globalisation de la communication ?

N'oublions pas que Manche Numérique possède l'infrastructure de la communication mais aussi son contenu.

8) La création d'un espace public

Manche Numérique crée dans ce cas « un espace public ». Dominique Wolton⁵⁷ considère que « C'est le lieu, accessible à tous les citoyens, où un public s'assemble pour formuler une opinion publique. L'échange discursif de positions raisonnables sur les problèmes d'intérêts généraux permet de dégager une opinion publique ». Cette « publicité » est un moyen de pression à la disposition des citoyens pour contrer le pouvoir de l'État.

C'est un espace beaucoup plus large qu'autrefois, avec un nombre beaucoup plus grand de sujets débattus, un nombre beaucoup plus grand d'acteurs intervenant publiquement, une omniprésence de l'information, des sondages, du marketing et de la communication. ». Il insiste sur le « caractère symbolique » de l'espace public. Ainsi la plateforme créée artificiellement et virtuellement par Manche Numérique ne peut faire l'économie, pour fonctionner de temps, pour se former, de la mise en œuvre et de la déclinaison de valeurs communes. La volonté ne suffit pas pour « constituer le lien politique reliant des millions de citoyens anonymes, en leur donnant le sentiment de participer effectivement à la politique ».

Il est vrai que l'espace public dans sa polysémie est inscrit dans l'histoire de la Cité, territoire englobant. Il appartient à un champ d'action régalien. Les espaces publics numériques en créant un espace de vie collective s'inscrivent dans l'économie politique de la communication mais encore dans la liberté de circulation que cela suppose.

9) La légitimité de l'espace public

Pour que cet espace public créée ou en création soit légitime ou le devienne, il doit être considéré comme tel par des internautes –acteurs de plus en plus autonomes, d'autant qu'ils auront été formés en aval par la structure elle-même. D'autres citoyens, experts en la matière sinon formés et informés, habitués à une liberté intellectuelle participeront ou non de cet espace.

⁵⁷ http://www.wolton.cnrs.fr/FR/dwcompil/glossaire/esp_public.html [page consultée le 15 avril 2009]

10) La surveillance induite par l'espace public

La plupart des sites proposent des contenus accessibles facilement en ligne. Pour obtenir des informations supplémentaires, personnalisées ou personnalisables, il est obligatoire de s'inscrire et de renseigner des formulaires. Ceux-ci récoltent des données telles que les noms, prénoms, adresses, date de naissance, PCS... C'est dire que l'apparente confidentialité de ses identifiants ne l'est pas pour tous : or ceci est facilement oublié par l'internaute. Or malgré d'Antonin Grégoire⁵⁸, universitaire qui dans une tribune à Rue 89, après avoir rappelé les sept étapes du cycle du renseignement (demande, planification, décryptage, synthèse, distribution et feedback) rappelle que « la masse de données collectées est incommensurable que tant que ces données ne passent pas le cycle complet, elles sont totalement inutilisables et même contre-productives » .

Il est légitime de s'interroger sur l'ensemble des données collectées par les fournisseurs d'accès ou de services en ligne malgré le postulat du « droit à l'oubli » qu'affirme à l'acte N°45, le rapport France 2012, qui indique que l'internaute doit pouvoir garder le contrôle de l'information qu'il a diffusée.

Peut-on encore considérer que l'espace public et sa liberté de circulation (Habermas) reste possible avec l'identification induite par l'outil mis en place ?

N'y a-t-il pas une forme d'imposture sinon de hiatus entre la rationalité de l'outil dans ses objectifs et l'irrationalité du récepteur, l'utilisateur (SFEZ) ?

Ainsi l'interopérabilité et l'interconnexion des systèmes de sécurité entre les pays membres de l'union européenne dans le 7^{ème} programme cadre PC7 est un outil de surveillance, de fichage et de détection. Cette interopérabilité, par exemple, des interrogations croisées à partir d'un poste qui agrège et analyse les renseignements tirés de multiples sources montre une fois encore le danger de l'exploitation des données. Quelle sera leur sécurité face à des intrusions extérieures et des négligences ?⁵⁹

11) Le problème de l'identité numérique des internautes

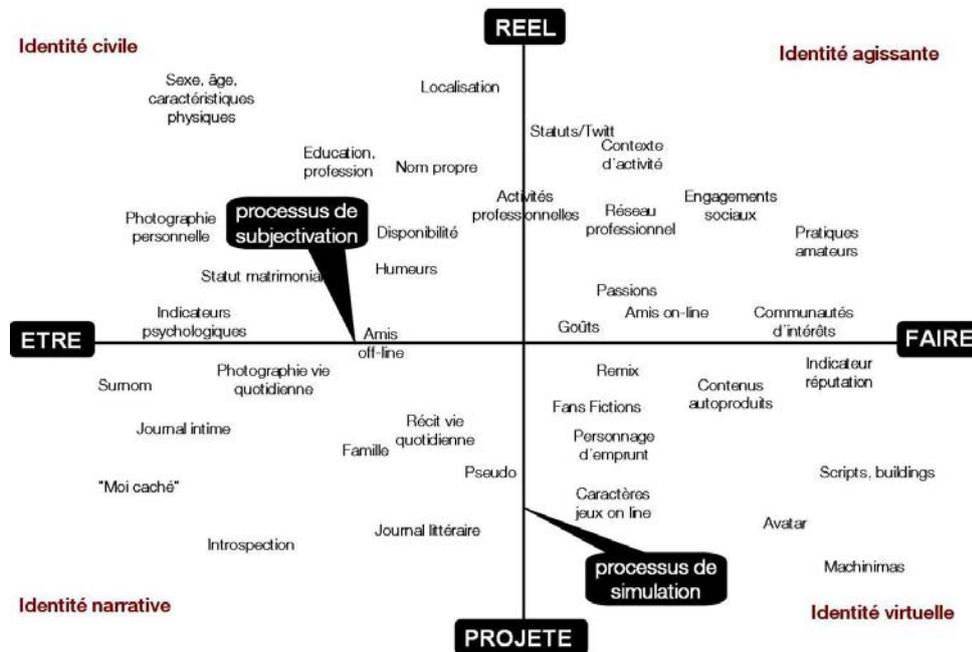
L'identité numérique est une notion très large. Aussi est-il utile de décomposer les différents traits identitaires que les plateformes relationnelles demandent aux personnes d'enregistrer. On peut décliner ces signes de soi autour de deux tensions qui se trouvent aujourd'hui au cœur des transformations de l'individualisme⁶⁰.

⁵⁸ Fliqage et fichiers : principes de base pour être moins parano <http://www.rue89.com/2009/04/17/fliqage-et-fichiers-principes-de-base-pour-etre-moins-parano> [page consultée le 19 avril 2009]

⁵⁹ Rebufat F, La foire aux données, Research'eu, N°60, juin 2009, p 12-13 .

⁶⁰ <http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/> [consulté le 16/02/09]

Dominique Cardon⁶¹ propose cinq formats de visibilité dont les modèles proposés correspondent aux différentes formes d'éclairage que les plateformes réservent à l'identité des participants et à leur mise en relation.



[Annexe11]

Hormis l'identification de l'utilisateur qui est aussi défini par son usage visible à l'occasion de ces pérégrinations numériques, il y a vraisemblablement une servitude de ce droit de passage imposé par cette identification. Au-delà de technologies « globalisantes », on peut dire qu'elle devient convergente, ramenant à chaque passage, des informations à collecter et collectées.

⁶¹ <http://www.internetactu.net/2008/02/01/le-design-de-la-visibilite-un-essai-de-typologie-du-web-20/> [consulté le 16/02/09]

12) La régulation et son coût

La gouvernance en réseau mise en place par l'aménagement numérique du territoire induit des coûts de régulation. Quel en sera le retour sur investissement ? et comment peut se calculer dans ce cas l'échelle de valeur ? Quels indicateurs à construire ? et dans quel but ?

Dans la mesure où finalement ces projets construisent de nouveaux modèles sociétaux, économiques, que les retombées ne sont pas forcément toutes identifiées, qu'il s'agit pour partie de parcours expérimentaux, doit-on porter l'évaluation sur l'ancrage et à combien d'années, sur la satisfaction des services rendus (sans nul doute) et /ou sur les statistiques électorales favorables ou non aux instances dirigeantes ?

13) Des mobilités réduisant les espaces et le temps

La mobilité réduit les espaces et la notion de frontière entre le dedans et le dehors sont atténués comme l'est le temps. La Manche qui est un département fort enclavé peut envisager de se relier au monde, de participer à son développement par cette économie numérique activée avec détermination.

On ne parle plus tant de puissance du déplacement mais de « reliance » qui va donner un nouveau sens à la mobilité (en y intégrant les notions du développement durable). Le déplacement n'est plus réel mais virtuel. Pour autant, la mobilité virtuelle permettra un ancrage physique, géographique au territoire, limitant les déplacements vers des grands pôles urbains qui pourrait réduire la désertification des zones rurale et attirer des urbains rurbains) vers des territoires considérés comme plus humains.

14) Du village global au département

Le « village global » signifié par Marshall Mac Luhan n'est-il qu'une illusion ? Le département de la Manche et sa pratique volontariste, certes louable, ne s'inscrit-elle pas dans une stratégie territoriale trop limitée ?

On se souvient qu'elle ne s'inscrit pas vraiment dans un espace résolument régional pour des raisons diverses, politiques, économiques mais surtout en raison de stades différents de réflexion des acteurs régionaux. A l'ère de la mondialisation et de l'ouverture à l'espace international grâce aux technologies de l'information, la Région Basse-Normandie n'a pas de structures réelles formelles de décisions communes et de normalisation. Il n'apparaît pas de coordination régionale affirmée ou de stratégie partagée. Pourtant une articulation avec les schémas régionaux d'aménagement (SRADT), les schémas de cohérence territoriale (SCOT) et les plans locaux d'urbanismes (PLU) seraient les bienvenus.

Pour exemple, au niveau de l'Education Nationale : les réseaux sont attribués à chaque établissement et il n'y a pas encore de lien entre des différents départements (même si l'Université de Caen travaille à des espaces numériques de travail intégrant à terme les élèves de Terminale – lien avec la Région afin de leur permettre de passer plus facilement d'une structure à l'autre. Il n'a pas été prévu d'y intégrer leurs professeurs de lycée ...) [annexe12]

15) Un danger de « communautarisme » territorial ?

L'aménagement du territoire, on l'a vu intègre le marketing territorial afin de retenir des habitants sur un espace géographique mais aussi a pour objectif d'attirer des entreprises ou des initiatives locales diverses. Le très haut débit (THD) réduit l'espace et le temps mais n'aura-t-il pas également le travers de restreindre les mobilités et donc de mixité ? Le territoire volontariste dans son ouverture au monde ne réduirait-il pas la dynamique du déplacement... ? On peut évoquer les transformations sociales, familiales qui s'ensuivraient : une mobilité virtuelle mais un immobilisme physique provoquant un communautarisme territorial de fait ?

16) Une réponse à une demande trop assujettie à une politique commerciale ?

Sébastien Rouquette s'interroge sur « le pourquoi de la stratégie catalogue⁶² (en mettre le plus possible à moindre coût) qui se retrouve dans un grand nombre de sites professionnels, qu'ils soient commerciaux (hormis ceux spécialisés dans une seule marque, un seul créneau), municipaux, d'entreprises, de presse écrite et parfois même de jeux ? Une *stratégie catalogue* qui reçoit la justification d'études marketing constatant que les internautes reviennent d'autant plus souvent que le contenu du site est riche et régulièrement mis à jour ». Il insiste sur « le poids d'une des logiques du réseau : la logique de la concurrence ».

17) La création d'un contre espace public ?

Toutes les contraintes et les limites énoncées, majorées par la crise de la démocratie représentative ne provoqueraient –elles pas un contre espace public , un échappatoire à cette agora artificielle ? Marshall Mac Luhan⁶³ indique que « l'imprimé a créée l'uniformité nationale et le centralisme gouvernemental mais il a aussi créée l'individualisme et l'opposition au gouvernement en tant que tel. »

18) Les limites de l'accès à l'Internet à tous

- a. La discrimination sociale et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour tous, une illusion ?

La notion de la dialectique de outil multimédia et son utilisation/activités des utilisateurs est impossible à comprendre indépendamment des outils en fonctionnement – Amigues René, professeur IUFM.

⁶² Rouquette Sébastien , L'espace médiatique Internet. http://www.sfsic.org/congres_2008/spip.php?article128 [page consultée le 19 avril 2009]

⁶³ Mac Luhan, Marshall, La Galaxie Gutenberg, la genèse de l'homme typographique, 1962, Editions HMMH, Montréal, 1968 .

Virginia Heffernan, dans le New York Times⁶⁴, s'interroge sur la connectivité, nouvel opium du peuple. Elle indique que seuls les pauvres sont obsédés par leur connexion et que plus les gens sont nécessiteux, plus ils aiment leur téléphone.

b. La symbolique et le mythe de la technologie ?

La dimension symbolique des espaces et des territoires va-t-elle se superposer à la dimension mythique des TIC pour les usagers : l'imaginaire technologique ne pourrait-il pas provoquer à terme déception et colère si le détournement est effectif ? D'où le lien manifeste avec le contre espace public qui prendrait toute sa dimension collective dans l'expression d'une tribune à l'encontre de ce qui était prévu au départ. Ainsi Manche Numérique en proposant une infrastructure matérielle et un réseau communicationnel à l'échelle du territoire s'inscrit dans une réalité économique mais pourrait construire de l'imaginaire social entre le projet technologique et le processus collectif de l'innovation⁶⁵

19) L'économie des réseaux réinventée ?

Patrick Joffre et Thomas Loillier⁶⁶, rappellent que « si les modes de gouvernance en réseau se nourrissent du raffinement des TIC, ils ont préexisté sous des formes proches de certaines d'organisations d'aujourd'hui ». Ils illustrent la résurgence de ces structures sous des formes modernisées par les districts italiens, réinventée par l'entreprise Benetton qui calque le schéma des marchands italiens de la Renaissance qui étaient peu nombreux et asseyaient leur relation sur la confiance ; ces chercheurs indiquent combien la contrainte géographique est ainsi diminuée.

Pourrait-on dire que le département de la Manche, transpose une organisation en réseau à visée privée et industrielle vers une problématique publique de services ? On reviendrait ainsi à un modèle d'échange « fondée sur l'apprentissage et l'échange d'information », avec la confiance comme valeur. Le directeur de Manche Numérique a longuement insisté dans un entretien sur la « légitimité » ressentie/ perçue d'un acteur. Les normes de réciprocité et de réputation citée par Patrick Joffre et Thomas Loillier prennent ici toute leur signification. Ainsi l'utilisateur des outils proposés par Manche Numérique (le portail...) donnent des informations utiles, propose des services mais en échange la contribution du membre (interne /externe), de l'internaute apportera des enseignements précieux dans la capitalisation des connaissances pour le territoire. Le modèle économique est transformé, la valeur de l'immatériel est essentiel : quand on partage un bien sur le réseau, il se multiplie (au lieu de se partager). On passe de la gestion de l'abondance à la gestion de la valeur d'usage. La valeur est dans le réseau.

20) Manche numérique : la création d'une dynamique, une intelligence territoriale

Les opérateurs privés de téléphonie mobile et d'internet à haut-débit avaient concentré les infrastructures auprès des pôles d'activités. En l'état, une région rurale, excentrée

⁶⁴ Heffernan, Virginia, « The medium, Let them eat Tweets », The New York Times, 19 avril 2009

⁶⁵ Ricoeur, Paul . 1997

⁶⁶ Joffre Patrick, Loillier Thomas, L'organisation en réseaux, in Comprendre le Management, Cahiers français, N° 321, 2004, 96 pages, ISSN : 0008-0217

et enclavée comme le département de la Manche avait plus de difficultés que d'autres à développer une offre économique viable pour les entreprises mais également pour les particuliers. La création d'espaces publics numériques a initié le public local à des pratiques désormais incontournables. En devenant opérateur d'opérateur pour ensuite permettre à tous les opérateurs de s'agréger aux fibres – maîtrise publique – pour proposer le meilleur usage aux habitants de la Manche. Cet outil permet de développer les usages dans des champs multiples et impulse une dynamique. Le projet est global ce qui est assez exceptionnel, il est durable et l'anticipation se veut constante.

On peut considérer qu'il y a un déplacement de la valeur dans le réseau : le client/citoyen va « prendre la main ». Si on considère que le portail peut mettre en place un réseau, notamment par le biais d'un forum (à voir ?), on passera de la connaissance individuelle « un seul sait » à une connaissance collective « tout le monde sait » vers la connaissance globale « tout le monde sait que tout le monde sait » comme le dit très justement Serge Soudoplatoff. On peut parler de façon dynamique dans cet espace qui intègre dans son contenu un « chapeau communautaire » : on s'y sent bien et on génère le système d'appartenance.

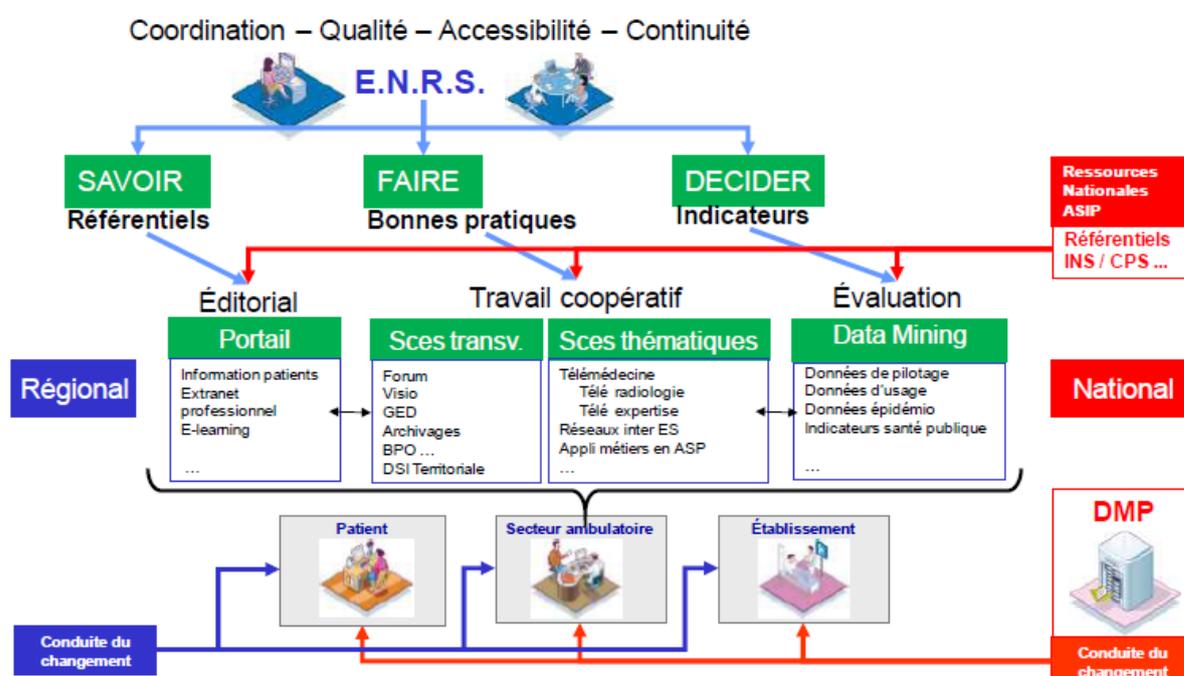
21) Une application rendue possible par l'aménagement numérique du territoire et les systèmes d'information : un exemple dans le domaine de la santé

Dans le cadre de la « Route des territoires » une journée d'études sur le domaine de la santé avec comme thématique « Le numérique, un outil de cohésion au service de la relation patient- secteur- médical territoire » a été proposée à Saint Lô. Divers acteurs locaux de la santé ont pu exposer les expérimentations mises en place dans la région afin de poser les bases d'une vision commune du territoire, d'offrir un espace d'échanges, de partages d'expériences, pour comprendre comment le numérique peut constituer un outil efficace pour l'amélioration de la qualité et de la continuité de l'offre de soins, avec toujours au cœur des préoccupations la volonté de replacer l'utilisateur au cœur du projet.

En introduction de cette manifestation, Gille Quinquennel, président de Manche numérique et Vice- Président du Conseil Général de la Manche rappelait que « la part des plus de 60 ans dans le département devrait atteindre les 38 % à l'horizon de 2030 et que ces facteurs démographiques, et les particularités géographiques, notamment son enclavement et sa ruralité, ne sont pas sans poser quelques obstacles à la cohésion, le maintien et l'amélioration de l'offre de soins ».

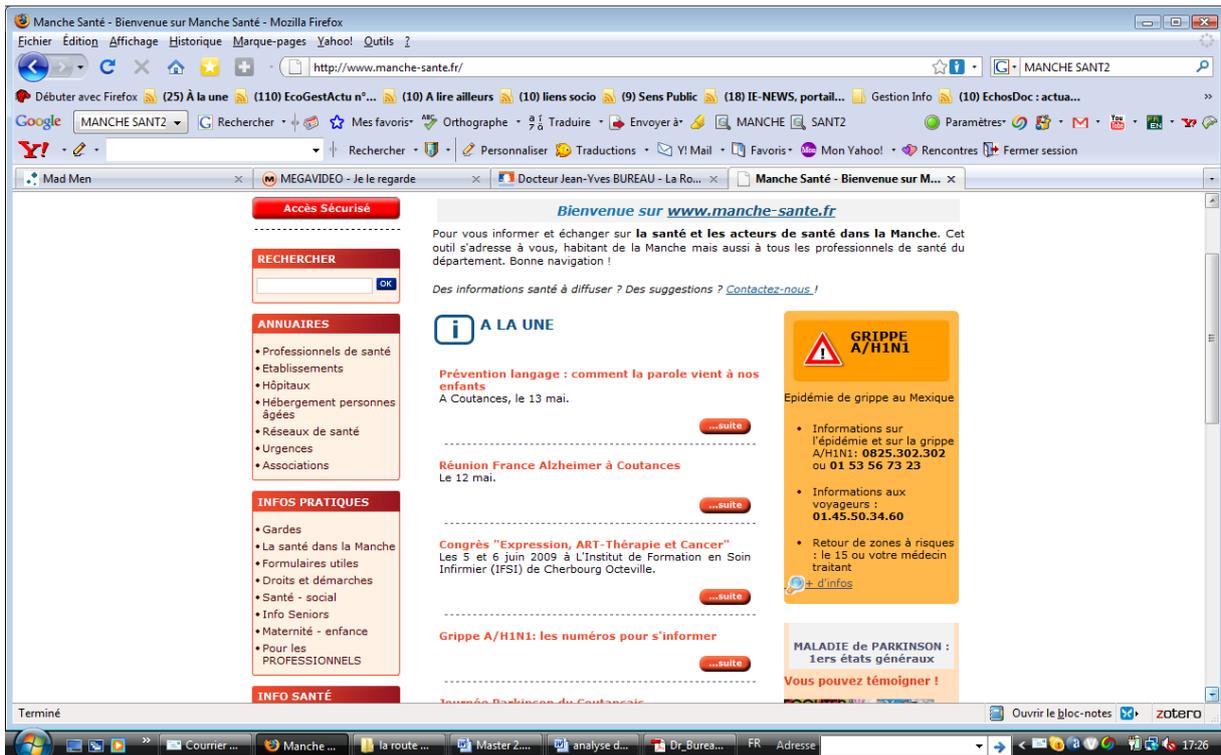
- ❖ M. Chamberland, Chef de Projets Télésanté à l'Agence Régionale de l'hospitalisation Basse-Normandie/ Haute-Normandie, indiquait que le numérique intégré dans un système d'information de télésanté permettait de procéder à des échanges sécurisés entre professionnels de santé dans le cadre de parcours de soins, de réseaux de santé, de demande d'avis, de concertation pluridisciplinaire ou de télésurveillance. La téléimagerie ou transfert d'images médicales évitaient des déplacements inutiles y compris dans le cas de fichiers très volumineux. La mise en place de visioconférence permet aux professionnels de santé de discuter à distance sur des dossiers de patients. Il indique également la possibilité de mise en place d'un annuaire exhaustif des structures régionales avec un thésaurus médical pour chaque sortie de patient.

- ❖ Le vice président de l'Udaf, Union départementale des Associations familiales indique combien l'aménagement numérique du territoire est un progrès si il s'agit de tendre à l'égalité des soins et non pas à la seule réduction des coûts. Il indique que c'est effectivement un moyen de conserver la proximité. Il fait également part de ses inquiétudes : à savoir un risque de dépersonnalisation et d'une atteinte possible à la vie privée. Il considère que le numérique est un outil en soi mais certainement pas une finalité.
- ❖ Un chef de projet de l'association de télésanté de Basse Normandie qui permet à ses adhérents, établissements de santé, les réseaux de santé, les associations de professionnels libéraux de définir et d'harmoniser les besoins et les objectifs de la politique régionale de télésanté en Basse Normandie, présente les espaces numériques régionaux de santé :

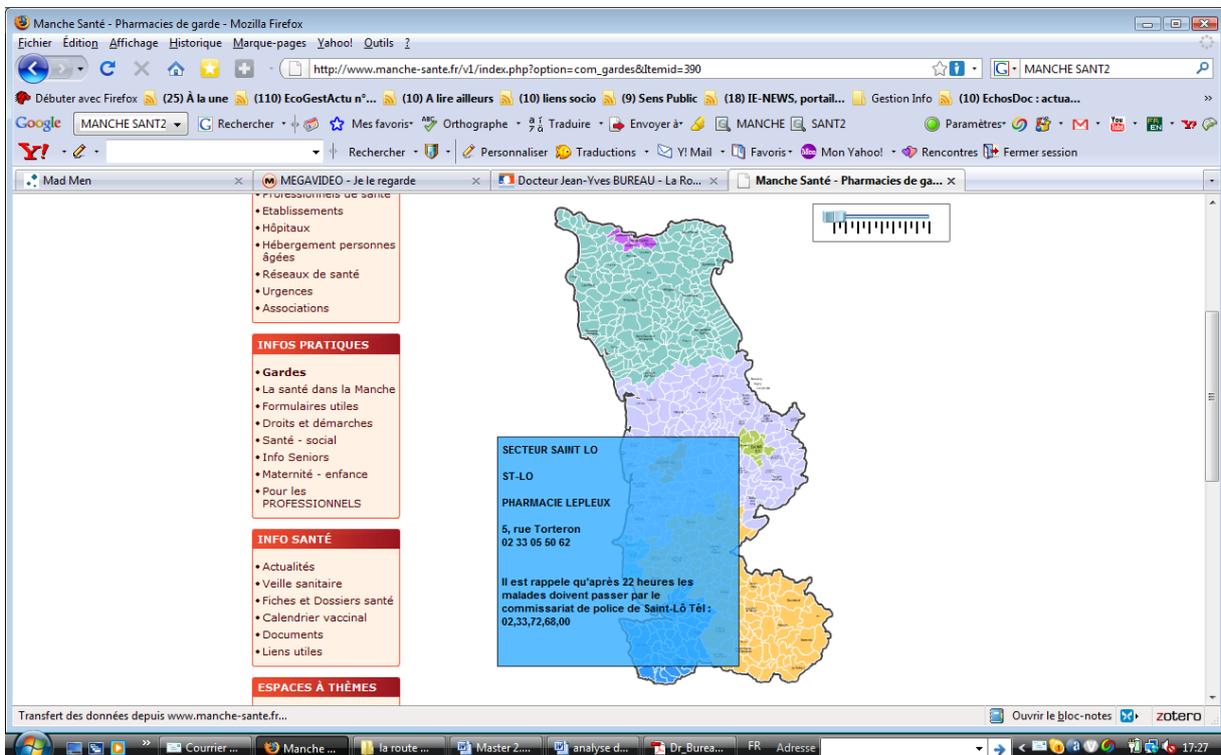


[Annexe 13]

- ❖ Le président de Manche Santé rappelle les problèmes de démographie médicale et indique que des solutions sont proposées pour renforcer la cohésion entre les acteurs dont un portail d'information et d'échanges sur la santé dans le département au service des professionnels mais également du grand public. Le portail est un relais des acteurs de santé locaux. C'est un outil au service des réseaux, des associations, des professionnels de santé, des professionnels du médico-social...Chacun peut soumettre ses informations pour qu'elles soient diffusées sur le portail.



[Annexe 14]



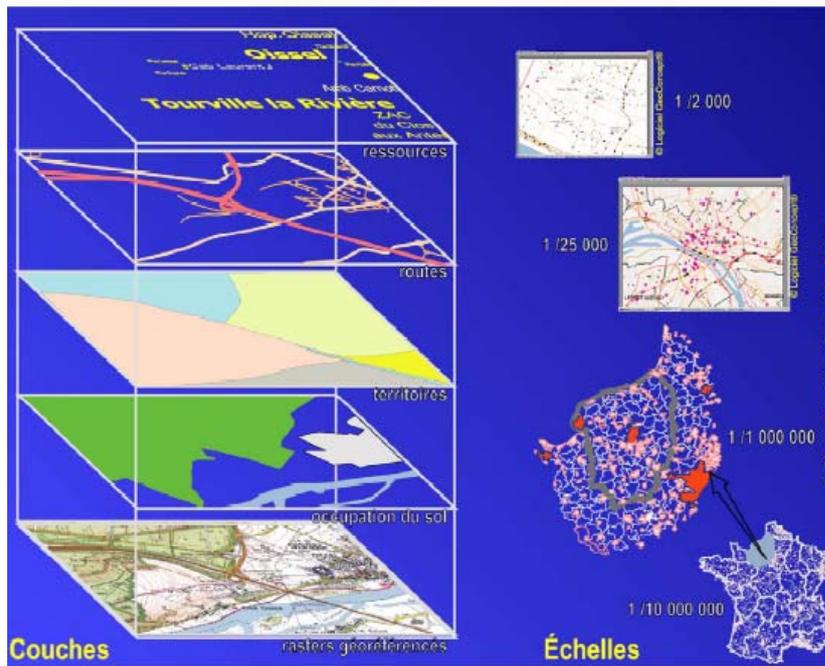
[Annexe 15]

- ❖ L'intervention du Dr Sabatier du CHU de Caen présente le suivi clinique à domicile (SCAD) mis en place dans le cadre d'une expérimentation. Il propose des télésoins dans l'insuffisance cardiaque en Basse Normandie. Le dispositif propose un système d'information avec plusieurs interfaces dont une application installée sur poste informatique avec un gestionnaire de suivi, un terminal à écran tactile au domicile du patient et des accès sécurisés pour le patient et le cardiologue. Une interface permet de surveiller le patient et d'agir à distance et de proposer des rencontres virtuelles. Le but, une fois encore, est d'éviter des hospitalisations grâce à une éducation du patient sur sa pathologie



[Annexe 16]

- ❖ Le docteur Philippe Brunel présente le système d'information régional de l'aide médicale urgente en Haute Normandie, ce modèle est en cours de transposition au Samu de Basse Normandie dont il est le responsable. Cet outil a pour objectif d'offrir un système électronique commun pour traiter la chaîne de l'information de l'urgence, d'uniformiser les pratiques de régulation, de mettre plusieurs Samu en réseau (et ainsi de les sécuriser) et de mutualiser certaines fonctions. Il comporte un Sig piloté qui aide à la régulation.



- Une base de données vectorielle constituée par un géographe,
- organisée en couches
- mise à jour régulièrement,
- intégrant des données AMU spécifiques,
- sous ORACLE (SDO)
- destiné à la navigation embarquée,
- permettant de générer des points d'adresse,
- permettant le calcul d'itinéraires.

© JF Mary, C Drieu, RR_AMU_HN

[Annexe 17]

Il a également un logiciel d'aide à la régulation

SIG
affiche la carte correspondant à l'adresse

Ressources

Gestion des données

Bénéficiaire(s)

Téléphonie intégrée annuaire inverse

Synoptique des affaires en cours
Gestion du suivi

ID	Téléphone	Nom appelant	Lieu	Commune	Département	N°	Type	Effecteur	Trans	Dép	Gr	N°	Dép	Arr	Des	In	Dispo
401	0233858990	CHU Rouen	Rue de Gerbecot	VALLEU	LEHARVE	1857	0453	0									
5	0239555998	DUNCALIN	R.D.ARCOLE	LEHARVE	LEHARVE	1859	0253	0									

[Annexe 18]

Ainsi toutes les initiatives illustrées dans cette manifestation s'appuient sur une infrastructure numérique territoriale nécessaire à leur mise en place. La genèse étant en elle-même les TIC. Pour autant qu'elles soient louables et toutes à des visées organisationnelles ou opérationnelles (le Samu), d'information (le Portail Manche santé), de mutualisation (les projets suivis par l'ARH, les travaux de télésanté), ou les soins ou la didactique (Imagerie médicale, visioconférences ou Scad), ce sont des projets qui n'émergent que grâce à des initiatives personnelles de professionnels investis. Comme l'indique Julien Monchanin, le très haut débit suppose un avenir radieux pour la télésanté et « en facilitant le transfert d'images médicales, le très haut débit pourrait demain améliorer la prise en charge des malades y compris dans des petites unités de soins. En attendant de voir les villes à la campagne, le THD, c'est la médecine de ville, même à la campagne ! »⁶⁷.

22) Le nécessaire cadrage des acteurs dans ce dispositif départemental (décideur, veilleur, infomédiaire) : des rôles et des compétences pour chacun

Un cadrage raisonné et visible de tous pourrait améliorer en plus de l'efficacité de services proposés, une promotion des actions impulsées. Par ailleurs, la mutualisation réelle et effective des données, annuaires, informations... permettrait au delà de l'économie de moyens, une capitalisation des connaissances et une dynamique plus efficace. Pourquoi refaire ce que d'autres savent déjà faire ? Pourquoi ne pas partager les données, les informations, les expériences ?

Encore faut-il un pilotage de ce projet d'envergure et une volonté politique d'animer des actions, donc d'y intégrer des ressources (financières, matérielles, humaines) indispensables. C'est dire qu'il faut une concertation de l'ensemble des acteurs, locaux, régionaux et nationaux, publics et privés. C'est ainsi accepter de pallier aux disparités territoriales et aux divergences économiques et politiques dans la perspective de l'intérêt général.

23) Une nécessaire évaluation des actions mises en place

Toutes les actions initiées et mises en place par Manche Numérique devront être évaluées : quels indicateurs à utiliser ou à trouver pour s'assurer de la qualité des initiatives, de leur réussite ? Comment envisager des actions correctrices sans une analyse des dysfonctionnements ?

La gestion de projets Tic sur les dimensions réseaux, services et usages renvoient au positionnement de l'acteur régional, Manche Numérique, très directement issu du Conseil Général de la Manche.

On a pu lire qu'un des premiers objectifs est la réduction des inégalités sur le territoire bas-normand et que l'autre était le développement des services afin de relancer les usages. Des points d'analyse pourront s'interroger sur :

- les relations avec les collectivités
- les relations entre les collectivités
- le rôle de Manche Numérique dans le paradigme territorial (nation, région, département, commune...)
- les impacts sociaux
- les impacts économiques

⁶⁷ La société de l'information, n° 59, mai 2009

- les impacts géographiques
- le développement des téléprocédures
- le développement des sites webs territoriaux
- le niveau de satisfaction des usagers...

24) L'aménagement numérique du territoire : une possible compétitivité pour le département ?

L'implantation des TIC dans l'économie du savoir apporte une supériorité de l'espace équipé. Il permet de réduire les inégalités et de développer des services à l'ensemble des acteurs. Les interactions territoriales sur le réseau est un enjeu dynamique dont la ressource principale est l'information. Le maillage qui permet la mise en relation d'individus va aussi valoriser toutes les connaissances, les compétences et les idées. Il y a dans la Manche un projet de territoire à partir des TIC, est ce à dire que le territoire dans sa morphologie et son organisation pourrait évoluer avec les TIC ? La prospective numérique comme une nouvelle perspective de société⁶⁸. Le rapport du Conseil Economique et social⁶⁹ rappelle que « chacun s'accorde à reconnaître l'impact des TIC sur la vie quotidienne des particuliers, la compétitivité des entreprises, l'attractivité des territoires ». Il ne faut cependant pas perdre de vue, malgré tout, du lobbying supposé des entreprises de travaux publics et de l'industrie de fibre optique éminemment concernées par ces marchés d'une grande ampleur. Philippe Legrand⁷⁰, directeur de Manche Numérique, rappelle que « selon l'Union européenne, l'économie numérique sous-tend 25 à 50 % de la croissance du PIB des Etats membres et selon l'OCDE, 45% de l'accroissement de compétitivité des entreprises provient de l'intégration de ces technologies dans leur fonctionnement. L'impact du numérique, en termes d'attractivité des territoires est donc important ».

25) Manche Numérique : un modèle pour les autres territoires ?

L'initiative de Manche Numérique est considérée comme pilote en France, voire à l'étranger. Les instances sont souvent sollicitées dans le cadre d'échanges, de colloques ou d'espaces de réflexions ; le maillage régional bas normand n'est pas homogène tant sur son implantation territoriale que sur les protocoles utilisés qui pour l'instant ne permettent pas réellement de mise en commun des informations. Les systèmes d'informations se mettent en place sans réelles concertations. Par ailleurs, la compétitivité peut elle induire un modèle si chacun reste avare de ses informations, procédures... ? De plus le modèle manchois est-il identitaire dans sa genèse et, si il est transférable, est ce souhaitable ? Que penser de l'ensemble des territoires français aménagés dans leur totalité par une fibre optique produite par des pouvoirs

⁶⁸ Colloque de Cerisy la Salle, Centre international de Cerisy la Salle, du 16 au 17 mai 2008 ;

⁶⁹ Marcon, Conditions pour le développement numérique des territoires, Conseil économique, social et environnemental, 2009 .

⁷⁰ Connexion, le numérique , un atout territorial , <http://www.connexions-normandie.fr/?p=2029&preview=true> [page consultée le 16 mai 2009]

politiques propriétaires des réseaux ? N'est-on pas en train d'installer de nouveaux acteurs dans l'exercice du pouvoir légitime⁷¹ ?

26) La sécurité et l'éthique

Pierre Musso, critique « le réseau » constitué par la téléphonie, l'urbain, le ferroviaire qui, selon lui, est devenu invisible. Désormais naturel, il est omniprésent dans notre vie et l'inquiétude du chercheur est que l'Internet devienne également invisible. Or les techniciens travaillent sur un réseau bien réel et peuvent mettre en place des objectifs qui contrastent entre ce qui font le réseau et ceux qui en font l'idéologie. L'idéologie de l'Internet, notamment du web 2.0 est convivial, participatif ; que peut-on dire de ceux qui le développent ?

Les bases de données sont aussi des technologies de surveillance et il est impératif que les avancées technologiques respectent l'éthique et la vie privée. Or depuis quelques temps « l'écart entre les technologies de sécurité et les droits fondamentaux se creusent⁷² ». On peut faire référence à un projet conduit à Barcelone au Senseable City Lab de l'Institut de technologie du Massachusetts (MIT) où Fabien Girardin dans les « Yeux du Monde », analyse le corpus d'images déversé sur le site de partage de photos Flickr afin d'observer les photos prises et leurs tags. Une expérience parallèle montre que l'on peut différencier les parcours des touristes et ceux des italiens à Florence, en Italie. Une expérience dans ce même laboratoire illustre la représentation réelle des activités des téléphones mobiles pour analyser les parcours des bus comparés à la localisation de personnes. C'est dire que si la technique peut être utilisée dans le cadre des systèmes d'informations pour proposer des services, elle peut bien évidemment exercer une surveillance accrue et mettre en danger les libertés individuelles et collectives : les politiciens pourraient adapter leurs discours aux communautés en mesurant les connexions et en signalant les flux d'activité, d'appartenance. Si rendre visible nos activités numériques peut donner une identité aux lieux, elle peut aussi présenter un danger pour la démocratie. Joel de Rosnay⁷³ indique que « la réduction des libertés individuelles est un risque qui existe depuis très longtemps ... qu'il y a désormais un changement d'échelle dans les possibilités techniques avec les satellites, les cartes de crédit, les RFID, le stockage de l'information ». Il dit également que si les potentiels sont très grands, les dangers le sont aussi et qu'il faudrait « repenser les rapports entre les politiques et les cybercitoyens, et qu'il faudra inventer une cyberdémocratie, bien plus participative, qui viendra compléter la démocratie représentative traditionnelle. François Rebuffat considère qu'il y a un décalage entre les technologies de l'information et la capacité du législateur et de la société à en décrypter les véritables enjeux, notamment lorsqu'il s'agit d'identité et des vies privées de citoyens : la question n'est plus de dénoncer Big Brother mais de savoir qui contrôle et comment »⁷⁴

⁷¹ Moreau G, L'état-Nation peut-il survivre à la Société de l'information ?

<http://tierney.chez.com/sommaire.html> [page consultée le 16 mai 2009] <http://tierney.chez.com/sommaire.html>

⁷² Rebuffat, D, La foire aux données, Research'eu, juin 2009, n° 60, p 12-13

⁷³ Research eu, Internet s'auto organise en un méta ordinateur mondial, N° 59, mars 2009, p 26-27 ;

⁷⁴ Juliet Lodge, Centre Jean-Monnet, Université de Leeds

Conclusion

Bernard Miège, signifie dans une conférences inaugurale⁷⁵ que: « La médiation se manifeste par l'émergence d'un langage, d'un système de représentations commun à toute une société, à toute une culture. Mais dans le même temps, l'émergence de ce système de représentation construit un système social, collectif, de pensée, de relation, de vie :

une sociabilité... Et il faut dorénavant y ajouter les stratégies de communication, en tant que médiations institutionnelles qui font « ...évoluer l'espace public », qu'il désigne parfois comme un espace de communication.. Les médiations sont donc institutantes ».

Les organes d'influence et de pouvoir, les pouvoirs politiques se sont saisis du passage de la société industrielle à une société informationnelle, s'immisçant dans les pratiques apparentes individuelles – *d'individuation*- de l'information et de la communication. Ainsi les trois niveaux de l'organisation l'entité, où tous les membres de l'organisation se rattachent à un projet commun, le groupe avec l'ensemble des personnes liées par des activités et des objectifs communs et l'individu, élément central dont le comportement et les attitudes influence l'organisation sont englobés par le projet de Manche Numérique dans son aménagement numérique du territoire. Il y a dans ce cas, une confrontation ou une dialectique (?) entre l'espace public, lieu de discussion et l'Espace politique qui est le lieu des décisions.

Mais, comme le dit le préhistorien André Leroi Gourhan « l'homme fabrique l'outil et l'outil change l'homme » et « Internet qui s'est développé comme un mouvement darwinien fait place à des myriades d'initiatives individuelles... on assiste à l'auto-organisation d'une intelligence connective⁷⁶ ». L'économie de l'immatériel qui a changé les frontières, transformant les relations verticales en relations horizontales ne doit pas masquer les enjeux identitaires et de réflexe sécuritaires mettant en danger les libertés individuelles et collectives par une surveillance autoritaire du réseau et une utilisation forcenée des informations collectées et mises en perspective.

⁷⁵ Conférence inaugurale du Colloque International de Tunis, organisé par l'ISD, l'IPSI et laSFSIC (17-19 avril 2008) [page consultée le 19 avril 2009]

⁷⁶ Joel de Rosnay

Annexes

Questionnaire/guide d'entretien possible

Comment l'aménagement numérique du territoire est issu et participe de l'aménagement d'un système d'information nécessaire à une prospective territoriale en Basse Normandie ?

Préciser les axes de recherche

Quels sont les origines de l'aménagement numérique du territoire ?

Quels sont les conséquences en terme de prévision à terme sur les organisations ?

Quels sont les outils utilisés (quantitatifs, qualitatifs, logiciels, infrastructures)

Entretiens avec :

Mr Quinquenel , conseiller général de la Manche/ préparation du guide d'entretien

Mr Legrand , directeur de Manche Numérique

Mr Pierre Touzeau , chargé de mission , aménagement numérique du territoire , Préfecture de Région

A contacter :

- Yvon Noel, direction des Tic, région BN

- François Legay, directeur technique du Grsi, Université de BN

- Didier Detalminil ? (responsable Tic auprès du recteur ?)

- Edith Heurgon, colloque de Cerisy

Qui :

- qui a décidé de mettre en place

- quels sont les acteurs

- publics
- privés
- les freins

Que :

- qu'est ce qui est mis en place
- les outils
- les infrastructures

Où :

- la Manche
- les territoires ruraux
- les villes
- les liens et eux et les conséquences attendues
- les conséquences non prévues

Comment :

- à quelle date ?
- de quelle façon ?

Pourquoi :

- pour quelle raison
- politique
- économique
- conjoncturelle
- structurelle
- les enjeux sur les territoires
- politiques
- économiques

les conséquences de l'aménagement à venir du territoire

Questions supplémentaires :

Le processus d'information suivi

Le rôle de l'information

L'utilisation des TIC

L'impact des TIC

Sur quoi ?

Sur qui ?

Comment ?

Les interactions communicationnelles

Les échanges d'informations ?

Entre qui ?

Pour quelle raisons ?

Y a-t-il une mesure des flux d'information ? (signalement des flux d'activité, de relation , d'appartenance.. ;
Les entreprises/organisations utilisent –elles ces données pour travailler mieux ou différemment, voire
s'implanter ???

Les politiques l'utilisent t'ils pour adapter ou non leur discours (principe de segmentation et de marketing
territorial interne)

Le management stratégiques de l'information en BN

Qui

Pour qui ?

Le management de la connaissance

Quels besoins ?

Pour qui ?

La coopération avec les structures d'appui à l'innovation

La mise en place d'une intelligence compétitive

Les outils

La méthode

Les évaluations

La sécurité des réseaux

Le budget

Le financement

Les infrastructures

Matérielles : descriptif

Logicielles : descriptif

Qu'est ce qui est fait pour rendre VISIBLE les activités numériques ?

Dans les villes

Dans les campagnes

Le retour sur investissement

[Annexe 9]

Compte –rendu du rv avec Mr Quinquenel / du 24 Mars/09

Mr Quinquenel , président de Manche numérique, signale que le projet est une référence nationale dont la stratégie est évidemment liée à l'infrastructure.

MN existe depuis 2004 mais une nouvelle stratégie est mise en place depuis le dernier ca .

Des thématiques telles que :

- la technologie numérique des services
- la performance territoriale
- la solidarité territoriale voire internationale voit le jour (ex Burkina/projet)
- développement durable et numérique (trie tout solidaire...)

Le site était statique / institutionnel ; un appel d'offres a été lancé pour la mise en place d'un portail (interactivité) : aller vers l'interlocuteur, les citoyens qui s'expriment (voir déjà wikimanche)

- voir pour exemple le site dédié au projet de route St Lo/coutances : les usagers avaient accès à tous les dossiers, une information ouverte/un avis possible / la possibilité d'amender le projet et tenir compte de leur avis (ddc : notion d'intelligence collective)

MN fait :

- de la veille (ddc vérifier les thématiques...)
- du benchmarking ?

Cahier des charges du portail à observer : gestion du km ? gestion de contenu ? veille ?

Lien avec la préfecture de région , Conseil régional (lié aux personnes, pas d'argent)

Seule Caen la Mer avance...

France Numérique est liée au lobbying.....

MN est opérateur d'opérateurs... : voir les sociétés privées partenaires / financements

Se renseigner auprès de morgan.hervé@manchenumerique.fr

Et philippe.legrand@manchenumerique.fr

<http://www.ccic-cerisy.asso.fr/programme.html>

[Annexe 9 bis]

Entretien

L'aménagement numérique du territoire pose plusieurs questions politiques :

- les outils de prise de décision et la gouvernance
- les outils qui s'appliquent à une politique et en particulier l'ANT

Aide à la décision spécifique à l'ANT :

- les Territoires : la politique des territoires, recoller les données de tt type de territoire
- le Numérique : aspect matériel : les réseaux qui traversent le territoire, les opérateurs présents

Il y a 3 axes :

- les infrastructures
 - o matériel pour les tic
 - o pc
 - o réseaux
 - o délégation de services publics/ opérateurs....
- les services
 - o virtuel : les moyens apportés pour apporter des services sur les terminaux
 - o les développements logiciels (ex. service public)
 - o ex : les sms sont un service, la messagerie est un service, la dématérialisation est un service
- les usages
 - o acculturation de l'utilisateur : formation du public
 - o sensibilisation : epn, e.formation

Aménagement numérique en tant que

➤ services :

- où sont les réseaux ?
- quelle est la densité du service ?
- est ce que le territoire est couvert en 3 g ? 4 G avec un débit plus rapide ?
- est ce que la dématérialisation notamment des mairies ? comment s'exprime t'elle ?
- le panorama des services existants

- usages :
 - l'appréhension des tic : public /entreprise
 - Quelquefois un mélange entre usages et services : quelles sont les entreprises qui ont un site web ?
 - Nécessité d'indicateurs, de critères

La notion de gouvernance

Feder : axe Tic 1^{ère} mesure : gouvernance, mise en place d'un observatoire .Informel , il n'y a pas d'acteurs réellement identifiés ou déterminés, une entité à formaliser (réunir les acteurs au sein d'une gouvernance – politique ?)

- partage de problématique
- volonté de représenter des outils afin de mettre en place une politique cohérente
 - quels sont les freins ?
 - des problèmes politiques ? : verser une partie des compétences à l'échelle régionale
 - la vision politique de la Manche n'a pas de vision commune

Manche 2000 :

- de l'anneau vers une zone de moindre densité
- des travaux avec une zone délégataire
- le développement des TIC réseau très haut débit avec backbone et bus / tour avec réseau fibre dessert en très haut débit

Le calvados : demander à des opérateurs de le fournir cela suffirait

La Manche est un département volontaire avec la création d'un réseau dense /concurrence (bon et gros projet)

Rien en propriété au niveau du département : gaspillage d'argen

Le jeu de la région BN : selon un axe de travail /Po Feder

Modèle d'étude

Mettre en place une étude, dresser le paysage en haut débit (2007) en cours

Renouer les bouts d'étude

Dresser un pays de l'existant

Diagnostic : proposer des solutions

Cible : 2 megabit, entreprises / prestataires / où en est –on ? qu'est ce qui faut faire pour compléter ?

Département et intro département

Proposition à faire / juridico économique

Manche : désaccord / prestataires retenus

Marchés publics : opérateurs et FT

Les opérateurs : sont ceux qui interviendraient plus tard ; pas de cabinet indépendant / lobbying

- France numérique 2012 : pas de projet réel / pbs de finance au mieux des acteurs législateurs qui permettent

Action / cablage fibre

Connaissance du territoire consommation sur les réseaux /obligation

CTO : SGAR Etat a fait réaliser une étude sur la BN au cto cela concerne l'ADSL /DSL ahut débit/ téléphonique internet dépendant de FT (meme si dégroupage)

Le critère de débit varie sur la longueur et l'éloignement du poste (nœud de raccordement des données). Des personnes sont en position de facture numérique : cartographie réalisée par le cto : on achète à FT les emplacement et on interroge une base de N0 de ? FT.

Le CTO est une localisation, un croisement d'adresse et une approximation, des taches autour de chaque WRA ;

Selon le bâti : système d'information géographique

Choix technologique et juridiques

Services et usages

Ya t-il suffisamment de lieux d'apprentissage ?

Les cibles, public EPN

Les mairies : services d'assistante

Les entreprises : zones numériques multiservices, zones d'activités fibrée, + services numériques

Serveurs web, visio conférence

Les entreprises : un poste ou X postes = adsl assymétrie

Voir au Conseil Régional, Mr Yvon Noel

A lire : PO/Feder

Conseil

Préfecture région feder OPO

[Annexe 9 ter]

RV Mr Philippe Legrand/ Mardi 31 Mars 2009
Directeur de Manche numérique

WEB 2. 0 et Manche numérique

Gestion de contenu et cms

- site internet : système de promotion ? pourquoi ?
- Support de mise en réseau
 - o Ou non ?
- Support d'analyse marketing
 - o Analyse de la fréquentation
 - o Choix de mots clés
 - o Passage de l'offre à la demande
- Consommateur : exemple / indice de confiance de sites publics

Exemple : réflexe doctissimo / confirmation du diagnostic

Indice de confiance / encyclopédie wikipédia

Scientifiquement décrite mais à chaque étude (à chercher)

- valeur informationnelle
 - o moins d'erreurs avérées
- angleterre : comparaison entre britannica et wikipédia
 - o à trouver stern/étude comparative

L'indice de confiance est directe/proportionnelle au volume

Ex : segolène /sarkosy sur le problème nucléaire : la page wikipédia a changé des dizaines de fois (affrontement : lobbying et problème de rapport d'influence)

↓ une vérité de masse + faible que quelques experts...

Rapport à la vérité peut elle évoluer ? c'est le phénomène d'une grande logique industrielle où le consommateur devient + acteur comme par exemple le prescripteur d'un produit (ex Dell qui propose son site en ligne) . C'est un phénomène participatif frémissant en 2006.

Collectivité par rapport ...

- Valeur informationnelle :
 - o Facteur de production
 - o Création de richesse informationnelle allait enrichir le territoire (wikimanche est désormais riche de 5000 articles – 2007)
 - o Création de valeur de wikimanche : expression de la qualification du territoire : je parle de mon territoire, je m'approprie les activités manchoises et je permets en tant que producteur la mise en place d'une mémoire informationnelle.
 - Ex : interview d'un sto / grand père dans la Manche
- Le web.2.0 : être participatif sur internet / moins intimidant
- Projet destiné à créer une valeur territoriale
- Etude place de l'information , portraits territoriaux dans la démocratie participative , conférences
- Notion de route
- Interaction des outils de communication
- Orientation des politiques : renforcement de la légitimité marketing politique
- Vision du technicien

- Vision du fonctionnaire
- Contre pouvoir par le bas/ salutaires aux élus
- Donner le + d'information aux citoyens
- Cycle de vie du projet
 - o Stratégie descendante
 - o Stratégie ascendante de l'information
 - o 10 000 appels
 - o Relation aux citoyens
 - o + d'organisation

2)

- Réussir : donner aux citoyens l'occasion de participer
- Compréhension de la décision
- Internaute qui devient un expert
- Notion d'intelligence collective

3)

- modèle de gouvernance territoriale
 - Partenariat avec la ville de Séoul
 - 100 territoires les plus évolués
 - 1^{er} @démocratie : transfert de leur propriété / inspiré de leur modèle coréen
 - approche urbaine
 - vendre le territoire en interne et en externe
- ↓ projet transversal , croissance , 25% d'intégration
- agence nouvelle/solidarité active
 - je donne donc je reçois

4)

Notion de concurrence territoriale

- donner tte l'info
- calvados/orne

le projet Balladur ?

- pas de territoire pertinent
- la région ce n'est pas une échelle non pertinente
- la fusion entre la haute et la bn (seine maritime, eure milieu de compétition ?)

5) Les entreprises

- équipement
- appropriation des outils
- culture

Dispositif : lauréat

- passeport numérique
- place de marche
- intermédiation entre l'offre et la demande
- économie numérique

6) La fing

Cantine : espace lieu du numérique

Forum, moitié numérique ...

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous communiquer quelques informations pratiques concernant votre participation à la Rencontre Territoriale intitulée « Le numérique : outil de cohésion au service de la relation Patient – Secteur médical – Territoire », qui se tiendra **mercredi 6 mai au Centre Hospitalier Mémorial de St Lô.**

Cette demi-journée, organisée par Manche Numérique, avec le soutien du Conseil général, de la DDE de la Manche, de la Préfecture de la région Basse-Normandie, de l'ARH et du Centre Hospitalier Mémorial de St Lô, sera centrée sur les enjeux du numérique dans la complémentarité du rôle des professionnels de santé, des acteurs médicaux et sociaux au bénéfice des patients.

Nous vous rappelons que votre inscription comprend votre participation à tous les débats ainsi qu'à un verre de clôture pour vous permettre d'échanger avec les intervenants et les participants.

Tous les intervenants ont confirmé leur présence :

14h00 - Ouverture :

- o Gilles Quinquenel, Président de Manche Numérique, Vice-président du Conseil général de la Manche
- o Thierry Lugbull, Directeur, Centres Hospitaliers de St-Lô et Coutances

14h10 - Conférence pédagogique :

Les enjeux de la géo-démographie médicale : L'organisation départementale de l'offre de soins en réponse à l'évolution des besoins de la population

- o Pascal Gouffier, Directeur général adjoint des Solidarités départementales, Conseil général de la Manche
- o Gilles Chamberland, Chef de projets Télésanté, Agence Régionale de l'Hospitalisation Basse-Normandie / Haute-Normandie
- o Jean-Marie Naël, Responsable Analyses Territoriales et Prospective, DDE de la Manche

14h55 – Table ronde :

Le rôle du numérique dans la cohésion de l'offre de soins

- o Dr Jean-Yves Bureau, Président, Manche Santé
- o Charles Clavreul, Vice-Président, Union Départementale des Associations Familiales
- o Edyth Quincé, Présidente, Collectif Inter-Associatif de la Santé Basse-Normandie

15h30 – Pause

16h00 - Session pratique - Retours d'expériences :

Le rôle du numérique dans la coordination du secteur médico-social, le développement du lien social et comme alternative à l'hospitalisation

- o Dr Rémi Sabatier, Cardiologue au CHU de Caen, Association pour l'Amélioration de la Prise en charge de l'Insuffisance Cardiaque
- o Dr Philippe Brunel, Responsable du SAMU de St Lô
- o Sébastien Gicquel, Chef de projet, ATBN
- o Pierre Traineau, Directeur, CATEL Télésanté
- o Gilles Chamberland, Chef de projets Télésanté, Agence Régionale de l'Hospitalisation Basse-Normandie / Haute-Normandie
- o Laure Bernazzani, Responsable du Marketing stratégique, Séniors et Dépendance, Orange
- o Amandine BRUGUIERE, Responsable de programme, FING (Fondation Internet Nouvelle Génération)

- o Béatrice Falise-Mirat, Directeur santé, Intel

18h00 – Séance plénière de synthèse & Conclusion :

Les temps forts de la demi-journée et présentation de la future organisation territoriale numérique du secteur de la santé

Les orientations et les projets pour la Manche

- o Dr Jean-Yves Bureau, Président, Manche Santé
- o Marc Lefevre, Vice-Président en charge de la politique sociale, Conseil général

18h30 – Cocktail de clôture

Votre badge sera à votre disposition au comptoir d'accueil.

Adresse du site :

Centre Hospitalier Mémorial de St Lô France - Etats-Unis

IFSI – Institut de Formation en Soins Infirmiers

715, Rue Henri Dunant

50009 St-Lô Cedex

Informations pratiques et plan d'accès :

<http://www.laroutedesterritoires.fr/index.php/info-pratique/saint-lo/>

Nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous portez à l'étape de La Route des Territoires à St Lô et vous souhaitons d'excellents débats !

Sous le haut patronage de M. Hubert Falco, Secrétaire d'Etat chargé de l'aménagement du territoire

Soutiens institutionnels :

ADeP (Association pour le Développement des e-Procédures), ADF (Assemblée des Départements de France), AMRF (Association des Maires Ruraux de France), @RTERIA, Caisse des Dépôts - Développement territorial et Réseau, DGME (Direction Générale de la Modernisation de l'Etat), DIACT (Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires), Intel, Orange - France Télécom, OTeN (Observatoire des Territoires Numériques)

Partenaires presse :

Autoroutes de l'Information & Territoires, Cités numérique, Citizen e, Innovation & Administration, Lamy, Lettre de l'Intercommunalité, Lettre du Cadre Territorial, Le Courrier des Maires et des Elus Locaux, Profession Territoriale, Techni-Cités

En collaboration avec : RuralITIC

Organisé par : PPP Agency

Cordialement,

Maud WONG

Directrice de Projets

PPP Agency

35 avenue Bourgain

92130 Issy-les-Moulineaux

T +33 1 75 49 80 50

F +33 1 75 49 80 58

**Entretien avec Mr François Legay/ Directeur technique du Crisi/ Université de Basse-Normandie/
Mars 2009**

02 31 56 62 53/ francois.legay@unicaen.fr

Crisi : centre de ressources informatiques et du système d'information de l'Université de Caen. Basse-Normandie

http://www.unicaen.fr/services/crisi/article.php3?id_article=225

Le CRISI a pour mission la mise en œuvre de la politique de l'université dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des systèmes d'information. Cette mission comprend notamment :

- le soutien à l'utilisation des TIC dans l'enseignement et la recherche, le développement du rôle des TIC dans la rationalisation et l'optimisation des pratiques de gestion de l'établissement et de ses composantes ;
- la production d'informations numériques, leur stockage et structuration, l'organisation de l'accès à ces informations pour les étudiants, les enseignants et chercheurs, les personnels techniques et administratifs et des partenaires extérieurs à l'établissement ;
- la politique de sécurité informatique ;
- l'organisation et la fourniture de l'assistance technique et du conseil nécessaires lors de l'acquisition (dans un souci d'homogénéité facilitant l'assistance qui l'accompagne) de matériel informatique et multimédia et de leur utilisation ;
- la gestion de l'intranet de l'établissement, le développement et la maintenance de l'accès à Internet ;
- le transfert de compétences dans le domaine des TIC.

En outre, le CRISI a pour vocation de collaborer avec les centres français et étrangers ayant la même mission.

La dimension Sy a été initié il ya 3 ou 4 ans pour un ENT démarré fin 2008 et fédéré autour d'un portail.

Le « tripas » est un compte unique étudiant qui intègre un portail d'identification unique. Il y a donc une augmentation du service, un lieu de stockage et la possibilité de cours en ligne.

Il s'agit d'intégrer les axes du projet pour avoir un projet conforme (réseau Vikman/ Rénater en national)

11 sites sont reliés à l'université de Caen par le réseau Vikmann en lien avec le Conseil Régional de Basse-Normandie.

L'interconnexion au niveau départemental suit la structure administrative de la France. La collaboration du projet ENT académique est porté par le Conseil Régional et les 3 Conseils généraux.

Le projet est d'éviter la rupture entre les lycées et l'université⁷⁷ en créant une passerelle : ainsi les étudiants pourraient récupérer les travaux numériques .

On entre dans une logique d'externalisation avec une société qui répond à un cahier des charges considérant l'interconnexion de l'enseignement supérieur en excluant le Greta.

Les indicateurs mis en place pouvant être des outils de calcul de réussite aux examens.

La multiplicité des opérateurs induit :

- un budget autonome calculé en fonction du nombre d'étudiants + une dotation général liée au contrat d'établissement.
- Le calcul des dotations peut intégrer le budget scolaire ?
- Il y a une partie en fonds propres (prestations de services et ou expertise : Saic).

Les deux Normandie pourraient être rassemblées d'ici 4/5 ans et éventuellement un projet d'ordre européen

[Annexe 12]

⁷⁷ Remarque personnelle DDC : il n'a pas été prévu d'intégrer les enseignants de lycée au réseau... curieux de ne pas rassembler la communauté éducative sous un même système si on veut éviter la rupture et donc entretenir des liens qui peuvent à terme éviter des échecs.

Table des annexes

Annexe	Référence	page
Annexe 1	Plan d'action eEurope 2000-2005	20
Annexe 2	Chronologie des politiques publiques et réglementation pour le développement de la Société de l'Information. Echelle européenne, nationale et locale	21
Annexe 3	Stratégie haut-débit de la France remise à la Commission européenne le 22 mars 2003	22
Annexe 4	Copie d'écran du site statique Manche Numérique	24
Annexe 5	Copie d'écran de la cartographie dynamique de l'aménagement numérique du territoire du département de la Manche Numérique	27
Annexe 6	Copie d'écran d'une diapositive sur les disparités de revenus dans le département de la Manche. DDE	32
Annexe 7	Copie d'écran d'une diapositive (1) sur le vieillissement qui s'accélère dans le département de la Manche	33
Annexe 8	Copie d'écran d'une diapositive (2) sur le vieillissement qui s'accélère dans le département de la Manche	34
Annexe 9	Proposition de guide d'entretien / questionnaire	62
Annexe 9 bis	Entretien avec Mr Quinquennel, Conseiller Général et Président de Manche Numérique	64
Annexe 9 ter	Entretien avec Pierre Touzeau, chargé de mission Sgar	65
Annexe 9.4	Entretien avec Mr Legrand, directeur de Manche Numérique	68
Annexe 10	Programme rencontre territoriale. Le numérique :outil de cohésion au service de la relation Patient-secteur médical-Territoire » . 6 mai 2009	70
Annexe 11	Cartographie de la visibilité sur le web. Dominique Cardon	47
Annexe 12	Entretien responsable Crisi, Université de Caen	72
Annexe 13	Schéma : projet Télésanté. Le numérique :outil de cohésion au service de la relation Patient-secteur médical-Territoire » . 6 mai 2009	53
Annexe 14	Copie d'écran Portail Manche Santé. Le numérique :outil de cohésion au service de la relation Patient-secteur médical-Territoire » . 6 mai 2009	54
Annexe 15	Copie d'écran Portail Manche Santé. Le numérique :outil de cohésion au service de la relation Patient-secteur médical-Territoire » . 6 mai 2009	54
Annexe 16	Diapositive projet Scad. Chu Caen. Le numérique :outil de cohésion au service de la relation Patient-secteur médical-Territoire » . 6 mai 2009	55
Annexe 17	Diapositive projet Samu. Le numérique :outil de cohésion au service de la relation Patient-secteur médical-Territoire » . 6 mai 2009	56
Annexe 18	Diapositive projet Samu (Sig) . Le numérique :outil de cohésion au service de la relation Patient-secteur médical-Territoire » . 6 mai 2009	56

Sigles, acronymes et abréviations

Aditec	Créée en 1992, Aditec Pas-de-Calais - CEEI est au service des entreprises et des créateurs du Pas-de-Calais. L'association a pour objectif d'aider les petites et moyennes entreprises à se développer et à améliorer leur compétitivité.
CESR	Conseil économique et social régional
CNIL	Commission nationale informatique et libertés
Diact	Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
Feder	Fonds européen de développement régional
France numérique 2012	
ISOC	Chapitre français de l'Internet Society Association, ayant pour but de promouvoir et coordonner le développement des réseaux informatiques dans le monde
LEN	Loi pour l'économie numérique
LME	Loi de modernisation de l'économie
PER	Pôle d'excellence rurale
PLU	Plan local d'urbanisme
Rand	
RTE	
Scot	Schéma de cohérence territoriale
Service public	Portail de l'administration française
Service public local	Système du portail de l'administration française adapté pour les collectivités territoriales
SGAR	Secrétariat général pour les affaires régionales, sous l'autorité directe du Préfet de région
SIVOM	Syndicat intercommunal à vocations multiples
SIVU	Syndicat intercommunal à vocation unique
SPIC	Service public industriel et commercial
SRADT	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire
THD	Très haut débit

Glossaire

ADSL	Le transport de données s'effectue sur la ligne téléphonique traditionnelle mais il utilise des fréquences supérieures à celles d'un signal voix. Les données et le signal voix circulent simultanément sur la même ligne sans interférer à la fin grâce à un filtre ADSL
Backbone universel de service ou bus	réseau départemental de fibre optique
Blog	Un blog ou blogue est un site Web constitué par la réunion d'un ensemble de « billets » triés par ordre chronologique. Chaque billet (appelé aussi note ou article) est, à l'image d'un journal de bord ou d'un journal intime, un ajout au blog ; le blogueur (tenant du blog) y porte un texte, souvent enrichi d'hyperliens et d'éléments multimédias et sur lequel chaque lecteur peut généralement apporter des commentaires.
Bookmark	Marque-page, plus connu sous le terme « signet », en français
Cable optique enroulé	technique COE (<i>Câbles Optiques Enroulé</i>) consistant à <i>enrouler</i> le <i>câble optique</i> autour d'un conducteur électrique à haute tension
Cms	Un outil de « CMS » (<i>Content Management System</i> , en français Gestion de contenu) est un site web disposant de fonctionnalités de publication
Code javascript	Langage de script incorporé dans un document HTML. Historiquement il s'agit même du premier langage de script pour le Web. Ce langage est un langage de programmation qui permet d'apporter des améliorations au langage HTML en permettant d'exécuter des commandes du côté client, c'est-à-dire au niveau du navigateur et non du serveur web
Collecticiel	C'est un système informatique qui aide deux utilisateurs ou plus à prendre en charge une tâche commune et qui fournit une interface pour un environnement partagé.
Courant porteur	Le terme Courants Porteurs en Ligne (CPL) réfère à une technologie permettant le transfert d'informations numériques en passant par les lignes électriques.
DCE	Dossier de Consultation des Entreprises de marche public

Dématérialisation	Transformation de supports d'informations matériels (souvent des documents papier) en des fichiers informatiques
Dsi	Diffusion sélective de l'information
Ent	Un espace numérique de travail désigne un dispositif global fournissant à un usager un point d'accès à travers les réseaux à l'ensemble des ressources et des services numériques en rapport avec son activité.
Extranet	Réseau Intranet (ou simplement une partie de ce réseau) accessible à certaines personnes situées à l'extérieur de l'entreprise par une entrée protégée (identifiant, mot de passe).
Flux RSS	Un flux RSS ou fil RSS, sigle de Rich Site Summary (Sommaire développé de site) est un format de syndication de contenu Web, codé sous forme XML. Ce système permet de diffuser en temps réel les nouvelles des sites d'information ou des blogs, ce qui permet de rapidement consulter ces dernières sans visiter le site.
Format csv	Sigle composé des trois lettres C, S et V, fait référence à : Comma-separated values, un <i>format</i> informatique
Forum	Service permettant l'échange et la discussion sur un thème donné : chaque utilisateur peut lire à tout moment les interventions de tous les autres et apporter sa propre contribution sous forme d'articles.
FTTH	FTTH est l'acronyme du terme anglais Fiber To The Home, signifiant littéralement en français « fibre jusqu'au foyer ». Il s'agit du nom d'une technologie visant à concurrencer les technologies ADSL en installant de la fibre optique jusque chez l'abonné. Les coûts de déploiement de cette technologie sont pour l'instant tels qu'elle ne se justifie que dans les zones denses. Le reste du territoire étant voué à rester desservi en ADSL, du moins en l'absence de financement public. Cette technologie définit un type d'infrastructure de communication permettant l'accès à Internet et aux services associés à des débits très supérieurs à ceux accessibles via la paire de cuivre téléphonique
Groupware	Le groupware est l'ensemble des technologies et des méthodes de travail associées qui, par l'intermédiaire de la communication électronique, permettent le partage de l'information sur un support numérique à un groupe engagé dans un travail collaboratif et/ou coopératif.
Indice de répartition	Répartition de la population selon des

	indices composites reliés à l'âge et au sexe
Internet	Internet est le nom donné au réseau informatique mondial, reposant sur le système d'adresses global des protocoles de communication TCP/IP (Transmission Control Protocol/Internet Protocol) et qui rend accessible au public des services comme le courrier électronique et le World Wide Web.
Intranet	Un réseau intranet est un réseau fondé sur la technologie IP (Internet Protocol) réservé aux communications internes d'une entreprise ou d'un organisme. Il permet de bénéficier de la norme IP pour l'échange des informations et d'une présentation conviviale des informations, le langage HTML autorisant une lecture non linéaire des pages consultées, grâce à l'utilisation de liens hypertexte
Liste de diffusion	Permettent à un groupe de personnes de communiquer sur un thème donné par l'intermédiaire du courrier électronique. Il est nécessaire de s'abonner (en général gratuitement) à la liste de diffusion pour pouvoir participer aux discussions. Les abonnés écrivent à l'adresse électronique de la liste, courrier qui sera automatiquement distribué à tous les abonnés de la liste
Mash up	Une application composite (ou mashup ou encore mash-up) est une application qui combine du contenu ou du service provenant de plusieurs applications plus ou moins hétérogènes (exemple : google maps)
Podasting	Le Podcasting ou baladodiffusion est un moyen gratuit de diffusion de fichiers audio ou vidéo sur Internet que l'on nomme podcasts ou balados. Le podcasting, se différencie de la radiodiffusion par la diffusion du son ou de la vidéo, non pas par un mécanisme centralisé qui enverrait un flux vers ses auditeurs mais par l'action des auditeurs qui vont chercher eux-mêmes les fichiers podcast. Les auteurs des émissions publient des fichiers audio qui peuvent s'apparenter à une émission radio classique. C'est ensuite aux auditeurs que revient le rôle de créer leur propre liste de lecture par leurs différentes souscriptions. Le téléchargement des programmes, issus des multiples sources qu'ils ont choisies, est alors automatique. Cette technologie est possible grâce au <u>streamcast</u> qui diffuse en continu le fichier.
Portail	La notion de portail a largement évolué pour passer d'une simple interface ergonomique à une application au périmètre fonctionnel. Il permet

	aujourd'hui d'agréger et d'intégrer les applications métier, les applications de travail collaboratif, les données structurées et non structurées et différents services.
Procédure adaptée	Les marchés à procédure adaptée sont des marchés dont les modalités sont librement fixées par l'adjudicateur
Réseaux sociaux	Un réseau social est un ensemble d'entités sociales telles que des individus ou des organisations sociales reliées entre elles par des liens créés lors des interactions sociales
Rfid	La radio-identification plus souvent désignée par le sigle <i>RFID</i> (de l'anglais Radio Frequency IDentification) est une méthode pour mémoriser et récupérer des données à distance en utilisant des radios étiquettes.
Rte	<i>RTE</i> exploite, entretient et développe le réseau public français de transport d'électricité ; lignes électriques haute et très haute tension
Satellite	Les satellites de télécommunications sont utilisés pour transmettre des informations d'un point à l'autre de la Terre, notamment les communications téléphoniques, la transmission de données
Sig	Un système d'information géographique (<i>SIG</i>) est un outil informatique permettant d'organiser et présenter des données alphanumériques spatialement
Signaux faibles	
Signaux forts	
Spl	Systèmes productifs locaux . Une organisation productive particulière localisée sur un territoire correspondant généralement à un bassin d'emploi. Cette organisation fonctionne comme un réseau d'interdépendances constituées d'unités productives ayant des activités similaires ou complémentaires qui se divisent le travail (entreprises de production ou de services, centres de recherche, organismes de formation, centres de transfert et de veille technologique, etc.).
Tags	Des marqueurs, mots-clés, qui deviennent le liant des informations éclatées sur le Web - tout comme les liens hypertextes et favorisent la circulation de pages en pages. Ils favorisent l'agrégation des contenus.
Videoconférence	Conférence réalisée à distance au moyen d'un réseau d'ordinateurs connectés en interne (intranet) ou externe (internet) et équipés de caméras et microphones permettant une discussion en direct.
Visiorelais	Bornes multimédias interactives, avec un dispositif de visioconférence qui sont

	installées dans des lieux d'accueil. Elles offrent un service de proximité aux habitants. Ils y réalisent leurs démarches avec un organisme administratif sans se déplacer à son siège ou à ses guichets.
Web	Le World Wide <i>Web</i> , littéralement la « toile (d'araignée) mondiale », communément appelé le <i>Web</i> , parfois la Toile ou le WWW, est un système hypertexte public fonctionnant sur Internet. Le web est une application d'Internet.
Web. 2.0	Perçu comme un renouveau du World Wide <i>Web</i> . L'évolution ainsi qualifiée concerne aussi bien les technologies que les usages avec des interfaces permettant aux internautes d'interagir à la fois avec le contenu des pages mais aussi entre eux. C'est la mise en place d'un web communautaire et interactif.
Wifi	Le Wi-Fi est une technologie de réseau informatique sans fil mise en place pour fonctionner en réseau interne et, depuis, devenue un moyen d'accès à haut débit à Internet. Il est basé sur la norme IEEE 802.11 (ISO/CEI 8802-11). Différentes déclinaisons de cette norme ont vu le jour depuis avec une augmentation des débits jusqu'à 100 Mbit/s (théoriques) pour la dernière version : 802.11n.
Wiki	Un wiki est un système de gestion de contenu de site internet qui rend les pages Web librement et également modifiables par tous les visiteurs autorisés. Les wikis sont utilisés pour faciliter l'écriture collaborative de documents avec un minimum de contrainte. Le wiki a été inventé par Ward Cunningham en 1995, pour une section d'un site sur la programmation informatique qu'il a appelée WikiWikiWeb. Le mot « wiki » vient du redoublement hawaïen wiki wiki, qui signifie « rapide ».
Wimax	C'est une forme de liaison wifi qui a pour objectif d'être accessible en ville (grâce à des pylônes) avec notamment un service de téléphonie mobile sans abonnement. Inutile de dire que les débits sont importants (plusieurs dizaines de Mbit/s théoriques)
Xml	<i>XML</i> est une simplification du Standard Generalized Markup Language (SGML). L'objectif initial est de faciliter l'échange automatisé de contenus entre les systèmes d'information dans un but d'interopérabilité.

Sources consultées

Bibliographie	
Belot	Haut débit et territoires : enjeu de couverture, enjeu de concurrence, Rapport d'information n° 443, Sénat, 2005, 143 p
Coestler G, Ducass A	L'aménagement numérique du territoire, DIACT, La Documentation française, ISBN 978- 2 -11- 006291- 8
Commission européenne	TIC, programme de travail 2007/2008
Sitographie	
Action de l'état pour le développement de la société de l'information	http://www.internet.gouv.fr/
	Formation à distance : http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/042/42917.htm
	Transactions électroniques sécurisées : http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/053/53058.htm
Assises du numérique	http://francenumerique2012.fr/
CNAM / Lipsor	http://www.cnam.fr/lipsor/liens.php
Adit	Document numérique : http://www.bulletins-electroniques.com/ti/13/136_07.htm
Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel (Avvica)	http://www.avicca.org/
Atelier aménagement numérique du territoire	http://extranet.ant.cete-ouest.equipement.gouv.fr/
Caenti , Intelligence territoriale	http://www.intelligence-territoriale.eu/index.php/fre/Projets/Action-de-Coordination-du-R%C3%A9seau-Europ%C3%A9en-d%E2%80%99Intelligence-Territoriale-caENTI
Conférence internationale d'Intelligence territoriale	http://www.territorial-intelligence.eu/besancon2008/blog/
DIACT	http://www.diact.gouv.fr/fr
Enquête réalisée par le Crédoc (Centre de Recherche pour l'étude et l'observation des conditions de Vie) sur la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française en 2008	http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/etude-credoc-2008-101208.pdf?idD=6
Insee	http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1228

Le salon Odebit	http://odebit.blogspirit.com/
Manche numérique	http://www.manchenumerique.fr/
Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi	http://www.telecom.gouv.fr/rubriques-menu/entreprises-economie-numerique/poles-competitivite-tic/transactions-electroniques-securisees-1789.html
Mission ministérielle pour l'accès public à l'Internet	http://www.artesi-idf.com/article.php?artno=1908&headLine=srubri
Modernisation de l'Etat	http://www.modernisation.gouv.fr/
Observatoire des territoires numériques (Oten)	http://www.oten.fr/
Site du Pôle TES « transactions électroniques sécurisées »	http://www.pole-tes.com/web/portal/website/index.do?navigableId=0&websiteId=1
Cabinet de conseil stratégique et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, spécialiste de l'aménagement numérique	http://www.tactis.fr/index.php
Société française d'évaluation	http://www.sfe.asso.fr/
Soudoplatoff Serge	Conférence vidéo : comment Internet change nos organisations : http://www.clipevents.tv/cedap-serge-soudoplatoff/

Revue de presse

En route pour le très haut débit	En direct du Conseil général Octobre – Novembre 2008, n° 42
Environnement numérique de travail : l'enseignement entre en ligne	Connexions, supplément N°34, février 2009, p 14-15
Haut débit : 500 foyers déjà aidés par le conseil général	Magazine du Conseil général du Calvados, n° 95, printemps 2009, p.15
Nouvelles technologies de communication : la Manche, toujours un clic d'avance	Manche Mag', le magazine du Conseil général de la Manche, avril 2009, n°1, p 4.
Le numérique, un atout territorial	Connexions, n° 35, mai 2009, p19
Internet : objectif haut débit	Reflets, magazine de la Région Basse-Normandie, n° 71, avril/mai 2009, p 9 .

Manifestations diverses

<p>Colloques</p>	<p>Colloque de Cerisy Lieux et liens: Espaces, Mobilités, Urbanités Du 26 mai au 02 juin 09 Intervention de Georges Amar : La mobilité comme lieu de liens <i>Le secteur du transport entre en ce début de XXIème siècle, dans un régime d'innovation intense et parfois paradoxale, qui correspond à un véritable changement de paradigme, affectant simultanément les usages, les valeurs, les outils, les acteurs et les métiers. La valeur de la mobilité n'est plus centrée sur la puissance (vitesse, portée, débit) mais sur la reliance, entendue comme création de liens, de contacts, d'activités, d'opportunités...</i> <i>L'usage des TIC et leurs innombrables conséquences placent la "softmobilité" et les "services à la personne mobile", tels que la navigation, la pédagogie ou la mise en relation, au cœur des processus d'innovation et de la mutation des transports urbains. Les lieux de la mobilité enfin, de l'arrêt de bus au hub, en passant par... le banc public, la station vélo, la station de métro, les gares en tant qu'étapes, ou le véhicule lui-même, en tant que lieu du mouvement, constituent des enjeux majeurs de cette reliance qui donne un nouveau sens à la mobilité, cohérent avec les défis du développement durable</i></p>
	<p>Colloque de Cerisy Du 20 au 30 juillet 2009 La sérendipité dans les sciences, les arts et la décision</p> <p><i>Jacques LÉVY : La serendipity comme compétence. Gérer les virtualités de l'espace urbain à l'âge de la société des individus</i> <i>La ville se caractérise par une quantité d'actions potentielles qui dépasse les possibilités pour les individus de les actualiser : ce sont donc des virtualités, dont la part non réalisée est d'autant plus forte que le niveau d'urbanité, relatif et absolu, est fort et que les individus sont des acteurs dotés de compétences intentionnelles substantielles. Dans ces conditions, comment gérer au mieux ce décalage ? On peut distinguer deux modalités : le répertoire (directory) consistant à ordonner les actions possibles sous forme de listes et à faire son choix dans ces listes ; la serendipity, qui assume le caractère aléatoire du résultat, mais qui permet d'obtenir des interactions avec l'environnement à haute teneur en créativité. On peut faire l'hypothèse que l'une des spécificités de la ville (par exemple par rapport à l'internet) est que c'est en maximisant le mode serendipity que l'on profite au maximum de son avantage comparatif. L'urbanité offre ainsi aux individus qui en acceptent les promesses et les risques l'aventure d'une société déprogrammée</i></p>
<p>Débats</p>	<p>« Sécurité ou vie privée : a-t-on le choix ? » 29 mai 2009</p>

	<p><i>Les téléphones portables, les cartes de paiement ou de déplacement, les technologies numériques de la reconnaissance et de la localisation (biométrie, puces RFID) envahissent notre quotidien. Ces techniques sont censées nous faciliter la vie et assurer notre sécurité. Peuvent-elles porter atteinte à notre vie privée ? Sommes-nous constamment sous surveillance ?</i></p> <p>http://www.cnrs.fr/lesgrandsdebats/spip.php?article2</p>
Journée d'étude	<p>« Gérez votre identité numérique » ADBS/03 juillet 2009</p> <p><i>Les récentes évolutions, les nouveaux dangers et plus généralement les nouveaux outils autour de la notion d'identité numérique : quel impact pour l'identité numérique du professionnel, mais aussi pour celle de son institution ou encore celle de ses usagers clients ou de ses fournisseurs ?</i></p>
Rencontres	<p>Petit déjeuner organisé par Synergia, agence de développement économique Caen la Mer. 02/04/2009 Caen</p> <p>« Aménagement numérique des territoires ». Collectivités : comment vous préparer ?</p>